

# Texte et réalités à propos du témoignage de Lucrèce sur la Magna Mater

Monsieur Léon Lacroix

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lacroix Léon. Texte et réalités à propos du témoignage de Lucrèce sur la Magna Mater. In: Journal des savants, 1982, n° pp. 11-43;

doi : <https://doi.org/10.3406/jds.1982.1441>

[https://www.persee.fr/doc/jds\\_0021-8103\\_1982\\_num\\_1\\_1\\_1441](https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1982_num_1_1_1441)

---

Fichier pdf généré le 14/11/2018

## TEXTE ET RÉALITÉS À PROPOS DU TÉMOIGNAGE DE LUCRÈCE SUR LA MAGNA MATER\*

Le poème de Lucrèce, le *De rerum natura*, figure au nombre des œuvres de la littérature latine qui continuent à susciter le plus vif intérêt et qui ont gardé pour nous le plus d'actualité<sup>1</sup>. Aussi a-t-il été maintes fois édité, traduit et commenté<sup>2</sup>. Cette œuvre singulière, à la fois austère et passionnée, méritait assurément les efforts déployés pour en comprendre la signification, en souligner l'originalité et la situer à la place qui lui revient dans l'histoire des lettres et de la pensée ancienne. Comme on peut s'y attendre, les commentaires consacrés au poème de Lucrèce sont essentiellement dus à des philo-

\* Cette recherche a été entreprise grâce aux conseils et aux encouragements de Monsieur Louis Robert. Je lui suis profondément reconnaissant de l'intérêt qu'il a bien voulu manifester pour un travail, dont je garde bien entendu l'entière responsabilité. Madame Hélène Nicolet, conservateur en chef du Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, m'a accordé généreusement toutes les facilités nécessaires ; les exemplaires du Cabinet de France qui illustrent cet article ont été reproduits d'après les moulages qu'elle a fait exécuter à mon intention. Je lui exprime ma vive gratitude, ainsi qu'à ses collaborateurs, Mademoiselle Dominique Gerin et Monsieur Michel Amandry. — Principales abréviations :

*BMC* = *British Museum. A Catalogue of the Greek Coins.*

*Hunterian Coll.* = G. MACDONALD, *University of Glasgow. Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection.*

*Inv. Waddington* = E. BABELON, *Inventaire sommaire de la collection Waddington.*

*McClellan Coll.* = S. W. GROSE, *Fitzwilliam Museum. Catalogue of the McClellan Collection of Greek Coins.*

*Syll. Cop.* = *Sylloge nummorum Graecorum. The Royal Collection of Coins and Medals. Danish National Museum.*

*Syll. Aulock* = *Sylloge nummorum Graecorum. Deutschland. Sammlung von Aulock.*

*Weber Coll.* = L. FORRER, *The Weber Collection.*

Paris BN = Bibliothèque nationale, Cabinet des Médailles (les exemplaires qui illustrent cet article sont agrandis au double).

1. Sur l'actualité de Lucrèce, voir B. A. Taladoire, dans *Bull. Ass. Budé*, N. S., n° 7, juin 1949, p. 56-78 et l'article *Lucrèce* du même savant dans *l'Encyclopaedia Universalis*, 10 (1971).

2. Voir, pour les années 1945 à 1972, la bibliographie établie par Al. Dalzell dans *The Classical World*, 1973, t. 66, p. 385-427 ; t. 67, p. 65-112.

logues et à des historiens de la philosophie ancienne, attentifs surtout aux faits de langue et à la doctrine philosophique qui s'exprime à travers l'œuvre du poète<sup>3</sup>.

Pourtant on découvre dans l'œuvre de Lucrèce bien des aspects propres à intéresser les archéologues et les historiens de l'art. Certaines descriptions révèlent chez le poète des qualités qui lui permettent de rivaliser avec les plus grands peintres<sup>4</sup>. J'en donnerai un exemple emprunté au livre I, avec la scène du sacrifice d'Iphigénie<sup>5</sup>. Comment cette scène a-t-elle été composée ? Sans doute peut-on admettre que le poète a eu sous les yeux quelque œuvre de sculpture ou de peinture dont il s'est inspiré<sup>6</sup>. Nous savons peu de chose d'une œuvre célèbre de Timanthe qui traitait le même sujet<sup>7</sup>. Mais nous avons conservé une peinture de Pompéi qui se prête à la comparaison avec la description de Lucrèce<sup>8</sup> et cette comparaison me paraît fort instructive<sup>9</sup>.

Le peintre nous montre l'héroïne, à demi dévêtue, portée vers l'autel par deux hommes, sans doute Ulysse et Ménélas, et levant les bras dans un geste de supplication. La divinité répond à l'appel d'Iphigénie ; Artémis apparaît dans le ciel avec la biche qui sera substituée à Iphigénie au moment du sacrifice. Rien de semblable chez Lucrèce. L'attitude d'Iphigénie qui, muette d'effroi, sent ses genoux se dérober sous elle, celle de son père, debout devant l'autel, des officiants, qui dissimulent l'arme du sacrifice, et du peuple en larmes,

3. Dans la « Collection des Universités de France », l'édition du *De rerum natura* est complétée par un ample commentaire dû à un philologue, A. Ernout, et à un historien de la philosophie ancienne, L. Robin, 3 vol., 1925-1928. Un commentaire fort développé accompagne aussi l'édition de C. Bailey, 3 vol., 1947.

4. A. Ernout, dans son *Commentaire*, I, p. XVIII ss., a bien mis en valeur ces « dons merveilleux d'observateur et de peintre ».

5. I, 84-101.

6. Voir les commentaires de A. Ernout, I, 89 et de C. Bailey, I, 87-100 (je cite ces commentaires en renvoyant aux vers de Lucrèce).

7. La peinture de Timanthe était citée comme modèle par les orateurs parce que l'artiste, faute de pouvoir exprimer la douleur d'Agamemnon, lui avait voilé la face ; voir les textes cités par Ad. REINACH, *Recueil Milliet*, 1921, p. 245 ss., n° 305-309. Voir aussi les observations de L. SÉCHAN, *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*, 1926, p. 373, n. 2 ; ID., *Le sacrifice d'Iphigénie*, dans *REG*, 1931, p. 398 ss.

8. Voir P. HERRMANN, *Denkmäler der Malerei des Altertums*, I (1904-1931), pl. 15 ; K. SCHEFOLD, *Die Wände Pompejis*, 1957, p. 105 (où l'on trouvera la bibliographie). La peinture de Pompéi ne peut être inspirée de l'œuvre de Timanthe, comme l'a montré depuis longtemps W. AMELUNG, *Röm. Mitt.*, 20 (1905), p. 306-307.

9. Voir J. M. CROISILLE, *Le sacrifice d'Iphigénie dans l'art romain et la littérature latine*, dans *Latomus*, 22 (1963), p. 209 ss. ; Et. ACKERMANN, *Lukrez und der Mythos*, 1979, p. 151 ss.

tout nous indique qu'il ne subsiste aucun espoir de salut pour la malheureuse jeune fille. Ainsi peintre et poète ont traité le même sujet, mais avec des intentions qui sont entièrement différentes. Dans ces conditions, il me paraît difficile de croire que Lucrèce s'est borné à décrire une œuvre d'art avec plus ou moins d'habileté, à composer une sorte de tableau qui aurait plus de valeur esthétique que de force démonstrative. Cette description profondément émouvante est une création originale<sup>10</sup>, conçue pour répondre à un but précis, qui est d'agir sur l'esprit du lecteur, de le forcer à reconnaître l'horreur des crimes commis au nom de la religion et de justifier ainsi l'exclamation finale : « *Tantum religio potuit suadere malorum* ».

Enseigner et convaincre en frappant vivement l'imagination et la sensibilité du lecteur, telles sont les intentions du poète. Il faut les avoir présentes à l'esprit quand on lit, au livre II, un autre passage célèbre, la description de la Magna Mater et du cortège qui l'accompagne<sup>11</sup>. Ce texte a été souvent étudié et commenté<sup>12</sup>. Il existe cependant sur la Grande Mère des informations que les commentateurs de Lucrèce semblent avoir totalement négligées. Je songe en particulier aux monnaies des cités grecques d'Asie Mineure, qui sont nos meilleurs témoins sur le culte métroaque. On verra aussi la part qu'il convient d'accorder aux réalités géographiques ; sans elles, il est impossible de comprendre le rôle attribué à la Phrygie dans l'apparition des premières céréales.

Suivons d'abord la démonstration de Lucrèce. Voulant prouver que tout ce qui s'offre à nos yeux est formé d'éléments divers et souligner l'importance de cette diversité, il prend la terre pour exemple. Elle contient les « corps premiers », *corpora prima*<sup>13</sup>, grâce auxquels elle peut donner naissance aux sources qui alimentent la vaste mer, au feu qui jaillit du sol en de nombreux endroits, aux végétaux qui assurent la subsistance des hommes et des ani-

10. Voir les remarques de Er. ACKERMANN, *op. cit.*, p. 158 : « Der Dichter Lukrez denkt in Bildern, und so ist in seinem Geist vielleicht ein eigenes Iphigeniegemälde entstanden, das sich an die bekannten anlehnt, ihre Motive aber völlig umdreht und auf die ältere Mythenversion zurechtstutzt ».

11. II, 600-660.

12. Voir J. PERRET, *Le « mythe de Cybèle »*, dans *REL*, 1935, p. 332 ss., pour qui le « mythe de Cybèle » serait une « excroissance monstrueuse, anormale » (p. 334-335), et les observations de P. BOYANCÉ, *Une exégèse stoïcienne chez Lucrèce*, dans *REL*, 1941, p. 147 ss. (= *Études sur la religion romaine*, 1972, p. 205 ss.). Voir aussi D. J. STEWART, *The Silence of Magna Mater*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, 74 (1970), p. 75 ss. ; P. H. SCHRIJVERS, *Horror ac divina voluptas*, 1970, p. 52 ss. ; Er. ACKERMANN, *op. cit.*, p. 23 ss., p. 88 ss.

13. II, 589.

maux. Aussi est-elle appelée à la fois « Grande Mère des Dieux », *magna deum mater*, « Mère des animaux sauvages », *mater ferarum*, et « Mère du genre humain », *nostrī genetrīx corporis* <sup>14</sup>.

Le poète nous dépeint ensuite cette puissante déesse en s'inspirant, nous dit-il, des anciens poètes de la Grèce, de leur science (*docti*) <sup>15</sup> et de leurs enseignements. Il nous la montre assise sur un char attelé de deux lions, la tête ceinte d'une couronne murale, et suivie d'une escorte de Phrygiens et de Galles. Tandis que se déchaîne le vacarme des tambourins, des cymbales et des trompettes, auquel viennent s'ajouter les accents de la flûte phrygienne, au milieu des armes que l'on brandit et d'un impétueux délire, le char de la déesse s'avance silencieusement sur un parcours jonché de pièces de bronze et d'argent et recouvert d'une neige de roses. Et l'on voit une troupe de Phrygiens, tout joyeux du sang qu'ils répandent et secouant sur leurs têtes de terrifiantes aigrettes, bondir en cadence, à la manière des Curètes du Dicté, lorsqu'ils entrechoquaient leurs armes pour couvrir les vagissements de Jupiter enfant.

Il est peu d'œuvres d'art, peintures ou sculptures, qui puissent soutenir la comparaison avec cette étonnante description. Et pourtant, le propos de Lucrèce n'est pas de décrire, mais d'enseigner. En invoquant l'autorité des anciens poètes de la Grèce, dont il déclare avoir reçu les enseignements, il nous indique chaque fois la signification allégorique qui s'attache au char de la déesse, à l'attelage de lions, à la couronne murale, aux Phrygiens et aux Galles qui accompagnent la Magna Mater, aux hommes armés qui font partie de son escorte. Mais, si le poète s'est longuement attardé sur les manifestations violentes et tumultueuses du culte métrouaque, c'est pour nous ramener ensuite à la *vera ratio* <sup>16</sup>, c'est-à-dire à la doctrine épicurienne. Selon cette doctrine les dieux sont indifférents aux affaires humaines et la terre est privée de sensibilité. On peut appeler cette dernière la « Mère des Dieux » à condition de n'y voir qu'un terme analogue à ceux dont nous nous servons quand nous désignons la mer, les moissons et le vin sous les noms de Neptune, de Cérès et de Bacchus. Comme la description du sacrifice d'Iphigénie, la description de la Magna Mater et de son cortège se termine par une exhortation destinée à nous mettre en garde contre une dégradante superstition <sup>17</sup>.

14. II, 598-599.

15. II, 600.

16. II, 645.

17. Sur le sens de l'expression *vera re* (II, 659), voir P. H. SCHRIJVERS, *op. cit.*, p. 57 ss.

Ce long développement sur le culte métrouaque n'est pas un simple hors-d'œuvre, comme on a voulu le démontrer<sup>18</sup>. Il doit contribuer à fortifier nos esprits contre les vaines apparences de rites singuliers, qui avaient dû frapper les Romains par leur caractère insolite et barbare<sup>19</sup>. On notera que Lucrèce a pris soin d'attirer l'attention sur la nature particulière de ce culte et sur son origine orientale : ce sont des Phrygiens et des Galles qui escortent la Mater Idaea aux sons d'une étrange musique que soulignent les accents de la flûte phrygienne, au bruit des armes entrechoquées que brandissent des Phrygiens, désignés par le nom grec de Curètes.

Le culte de la déesse phrygienne est le premier culte oriental que les Romains adoptèrent officiellement<sup>20</sup>. Il fut introduit à Rome au moment de la seconde guerre punique ; l'heureuse issue de cette guerre vint confirmer les espoirs que Rome avait mis dans la nouvelle divinité et assurer son prestige. Mais la déesse phrygienne avait encore d'autres titres pour conquérir le cœur des Romains<sup>21</sup>. Les Phrygiens sont cités dans l'*Iliade*<sup>22</sup> avec d'autres

18. C'est la thèse défendue par J. Perret (voir note 12). Mais A. Ernout, dans son commentaire II, 599, écrivait avec raison : « Malgré tout, il ne faut pas considérer les soixante vers qui suivent comme un hors-d'œuvre. La conclusion même nous montre qu'ils servent l'objet essentiel du poème : chasser la crainte des dieux de l'esprit des hommes ». On relira aussi avec profit, à propos de ce passage, les remarques de C. MARTHA, *Le poème de Lucrèce*, 2<sup>e</sup> éd., 1873, p. 266-267 : « Il n'y a point, à proprement parler, d'épisode dans ce poème sévère. Tel autre grand tableau digne de l'épopée n'est encore qu'une explication scientifique. Ayant à parler des principes constitutifs de la terre, des atomes qui la composent, Lucrèce est amené naturellement à dire quelque chose du culte superstitieux qu'on lui a rendu, du culte de Cybèle ; il explique en physicien les mythes des poètes, décrit les attributs de la déesse, son char, son cortège, ses prêtres mutilés avec leurs tambours, leurs cymbales, leurs flûtes qui excitent la fureur dans les âmes et provoquent les hommages d'une pieuse terreur. Dans cette belle peinture le poète ne perd pas de vue ses atomes. On y trouve une discussion des idées qu'on s'est faites sur la nature de la terre, une réfutation passionnée d'antiques erreurs physiques qui ont été érigées en dogmes religieux ».

19. Sur l'attitude réservée adoptée par les classes aristocratiques de la société romaine à l'égard du nouveau culte, tout au moins avant l'époque d'Auguste, voir Fr. BÖMER, *Kybele in Rom*, dans *Röm. Mitt.*, 71 (1964), p. 132 ss.

20. Sur l'introduction du culte, voir Fr. CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*<sup>4</sup>, 1929, p. 43 ss. ; P. LAMBRECHTS, *Cybèle, divinité étrangère ou nationale ?*, dans *Bull. Soc. royale belge d'anthropologie et de préhistoire*, 62 (1951), p. 44 ss. ; K. LATTE, *Römische Religionsgeschichte*, 1960, p. 258 ss. ; Fr. BÖMER, *op. cit.*, p. 130 ss.

21. Voir à ce sujet P. BOYANCÉ, *Cybèle aux Mégalésies*, dans *Latomus*, 13 (1954), p. 337 (*Études sur la religion romaine*, p. 195).

22. *Il.*, II, 862 ; voir aussi III, 185 ; X, 431. Le nom du chef des Phrygiens, Ascanios (*Il.*, II, 862), est aussi celui que la tradition posthomérique attribue au fils d'Énée. Sur les rapports entre Troyens et Phrygiens, voir A. KOERTE, *Ath. Mitt.*, 24 (1899), p. 39.

peuples alliés des Troyens. Mais les poètes postérieurs à Homère ont confondu Troyens et Phrygiens<sup>23</sup>. Il est courant, chez les poètes tragiques tout particulièrement<sup>24</sup>, de voir le terme « Phrygiens » utilisé pour désigner les Troyens. On comprend dès lors que Virgile, dans l'Énéide, ait pu faire de la déesse phrygienne une divinité tutélaire, qui protège Énée et favorise ses entreprises<sup>25</sup>.

Dès le début de l'expédition, elle met à la disposition du héros les pins de l'Ida, qui vont permettre aux Troyens de construire une flotte<sup>26</sup>. Plus tard, lorsque Turnus tentera d'incendier la flotte troyenne, elle protégera ces mêmes vaisseaux en les transformant en déesses marines<sup>27</sup>. C'est la Mater Idaea qui amène les Troyens à aller chercher en Crète le berceau de leurs ancêtres : de là seraient venus, selon Anchise, le culte de Cybèle, les Corybantes aux armes de bronze et le nom même de l'Ida<sup>28</sup>.

Énée invoque la Grande Mère aux instants les plus décisifs, quand il débarque en Italie<sup>29</sup> ou quand il revient du camp des Étrusques à la tête d'une flotte nombreuse<sup>30</sup>. Une des images les plus saisissantes que nous offre l'épopée virgilienne est celle du navire d'Énée, tel qu'il est décrit au chant X<sup>31</sup> ; avec les lions phrygiens qui ornent la proue et, à la poupe, la représentation de l'Ida, le navire du héros a revêtu l'aspect du char de la déesse.

Ainsi la Grande Mère occupe dans le panthéon virgilien une place éminente en raison de ses origines, que le poète se plaît à rappeler. Elle est la mère du Bérécynte<sup>32</sup>, adorée sur les hauteurs du Dindyme<sup>33</sup>. Elle est aussi la Mater

23. Voir Strabon, XIV, 665. Sur les témoignages des scholiastes, voir A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*, 1938, p. 117-118.

24. Nombreux exemples chez Euripide, où l'expression Φρυγῶν πόλις désigne la ville de Troie : *Andromaque*, 291, 363, 455 ; *Hécube*, 4. Dans les *Troyennes*, on relève les expressions γέννα Φρυγῶν (v. 531), Φρυγῶν πατρίς (v. 566) pour désigner la nation des Troyens.

25. Sur les témoignages de l'épopée virgilienne, voir P. LAMBRECHTS, *op. cit.*, p. 52 ss. Sur la politique augustéenne à l'égard de la déesse phrygienne, voir Fr. BÖMER, *op. cit.*, p. 143.

26. *Én.*, IX, 85 ss.

27. *Én.*, IX, 114 ss.

28. *Én.*, III, 111 ss.

29. *Én.*, VII, 135 ss. ; dans cette invocation, la Mère phrygienne est associée au Jupiter de l'Ida, à Vénus et à Anchise.

30. *Én.*, X, 251 ss.

31. *Én.*, X, 156 ss.

32. *Mater Berecyntia* : *Én.*, VI, 784 ; cf. IX, 82 : *genetrix Berecyntia* ; voir aussi IX, 619 : *buxus Berecyntia Matris Idaeae*.

33. *per alta Dindyma* : *Én.*, IX, 617-618 ; cf. X, 252 : *cui Dindyma cordi*.

Idaea et, par le jeu de l'homonymie, elle règne à la fois sur la Troade<sup>34</sup> et sur la Crète<sup>35</sup>. Dans une comparaison audacieuse, Virgile assimile Rome, cette ville « féconde en héros », *felix prole virum*<sup>36</sup>, à la Mère du Bérécynte, heureuse d'avoir donné naissance aux dieux et de compter cent petits-fils, tous résidant au ciel.

Nous retrouvons dans l'Énéide une image de la déesse fort proche de celle que Lucrèce nous présente dans le *De rerum natura*. Dans la prière que lui adresse Énée au moment où il revient à la tête d'une flotte, il l'appelle « bienfaitrice mère des dieux, déesse de l'Ida, qui chérit le mont Dindyme, les villes couronnées de tours et les lions attelés par couple de deux »<sup>37</sup>. Ainsi la physionomie de la Grande Mère est la même chez Virgile que chez Lucrèce : elle nous apparaît avec son char attelé de lions<sup>38</sup> et sa couronne murale<sup>39</sup>. Virgile évoque également les armes des Corybantes<sup>40</sup> et le bruyant cortège où les sons des tambourins se mêlent aux accents de l'aulos phrygien<sup>41</sup>.

Les commentateurs du *De rerum natura* ont fait appel à la documentation numismatique, mais en se limitant aux monnaies de la république romaine où la Magna Mater est figurée sur son char attelé de lions<sup>42</sup>. En revanche, pour autant que j'aie pu m'en rendre compte, on ne trouve dans les commentaires de Lucrèce aucune allusion aux nombreux témoignages que nous offrent sur la déesse phrygienne les monnaies des cités grecques d'Asie Mineure. C'est pourtant dans la patrie de la déesse que l'on a le plus de chances de décou-

34. Sur l'Ida « phrygien », voir *Én.*, II, 801 ; III, 8 ; V, 252, 254 ; IX, 80, 177 ; X, 158 ; XII, 546.

35. Le *mons Idaeus* est invoqué par Anchise quand il invite les Troyens à gagner la Crète : *Én.*, III, 105.

36. *Én.*, VI, 784 ss.

37. *Alma parens Idaea deum, cui Dindyma corditurrigeraeque urbes biuigique ad frena leones* (*Én.*, X, 252-253).

38. *Én.*, III, 113 et X, 253 (cité à la note précédente). Pour le char, voir aussi VI, 785 ; pour les lions, X, 157.

39. *Én.*, VI, 785 ; cf. X, 253 (cité n. 37).

40. *Corybantia aera* : *Én.*, III, 111 ; cf. *Géorg.*, IV, 151.

41. *Én.*, IX, 618-619 ; cf. *Géorg.*, IV, 64.

42. Deniers de M. Volteius, datés de 78 av. J.-C. par M. H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, 1974, n° 385 (pl. XLIX). — Aurei de L. Cestius et C. Norbanus, datés de 43 av. J.-C. : M. H. CRAWFORD, *op. cit.*, n° 491 (pl. LVIII). Sur ces monnaies, voir les commentaires de A. ERNOUT, II, 600 et de C. BAILEY, II, 601. Voir aussi F. PRÉCHAC, *Mater deum, Monnaies de la république romaine* dans *Revue num.*, 1932, p. 119-125 ; M. BIEBER, *The Images of Cybele in Roman Coins and Sculpture*, dans *Homages to Marcel Renard*, III (1969), p. 29 ss.



vrir son image. La documentation est fort vaste<sup>43</sup> et je devrai m'en tenir aux émissions de quelques cités, où la Grande Mère revêt l'aspect que lui ont prêté Lucrèce et Virgile, quand ils nous la montrent avec son char et son attelage de lions.

C'est évidemment à Pessinonte, capitale du culte métrouaque et siège d'un pouvoir sacerdotal, que l'on doit songer tout d'abord<sup>44</sup>. De là venait la vénérable idole qui fut accueillie à Rome en 204 av. J.-C.<sup>45</sup>. La ville phrygienne était « le siège et la résidence de la Mère des Dieux »<sup>46</sup>, ce qui assurait son prestige auprès des Romains. Elle devait recevoir un jour la visite de l'empereur Julien, dont on connaît la vénération pour la Magna Mater<sup>47</sup>.

Des bronzes autonomes portent au droit le buste de la Méter associé à celui d'Attis ; la déesse a une couronne tourelée et Attis porte un bonnet

43. L'énorme documentation rassemblée par W. Drexler, dans ROSCHER, *Lex.*, II, 2 (1894-1897), s.v. *Meter*, col. 2854 ss. comporte un matériel numismatique emprunté en grande partie à d'anciennes publications (Sestini, Vaillant, Mionnet, etc.) et elle ne peut être utilisée sans une sérieuse révision. Les notes de H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle, Mère des Dieux, à Rome et dans l'empire romain*, 1912, comportent aussi de nombreux renvois à d'anciens ouvrages de numismatique et ne sont pas d'une utilisation plus commode.

44. Sur Pessinonte et le pouvoir politique que détenaient les prêtres de la Mère des Dieux, voir Strabon, XII, 567. Sur le monnayage sacerdotal frappé au nom de la Méter, voir L. ROBERT, *Monnaies antiques en Troade*, 1966, p. 44-45 ; Ph. GAUTHIER, *Légendes monétaires grecques*, dans *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*, 1975 (*Annales de l'Est*, Mémoire n° 44), p. 171-172. Pessinonte est devenue la capitale d'un peuple galate, les Tolistobogioi ; sur la date de cet événement, voir A. KÖRTE, dans *Ath. Mitt.*, 22 (1897), p. 15 ; des monnaies d'époque impériale (Claude, Antonin le Picux, Marc Aurèle), portent le nom des Tolistobogioi : *BMC, Galatia*, p. 18-19 ; cf. F. Stähelin, dans *RE*, VI A (1937), s.v. *Tolistobogioi*.

45. Sur ce transfert, voir E. SCHMIDT, *Kultübertragungen*, 1909 (*RGV V*, VIII), p. 1 ss. ; H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, p. 51 ss., et la note de Fr. CUMONT, *Les religions orientales*<sup>4</sup>, p. 221, n. 2. A Pessinonte la Méter était adorée sous la forme d'une pierre sacrée ; voir les textes cités par M. W. DE WISSER, *Die nicht menschengestaltigen Götter der Griechen*, 1903, p. 56 § 6 ; H. HEPDING, *Attis, seine Mythen und sein Kult*, 1903 (*RGV V*, I), p. 125-126.

46. Selon les termes employés par Cicéron, *De harusp. resp.*, XIII, 28, à propos de la vente par Clodius du territoire et du sanctuaire de Pessinonte au Galate Brogitaros ; voir aussi *Pro Sestio*, XXVI, 56. Sur l'épisode pittoresque du Battakès, venu prédire aux Romains, de la part de la déesse, la victoire sur les Cimbres et les Teutons (Diodore, XXXVI, 13 ; Plutarque, *Marius*, 17, 9), voir Fr. BÖMER, *Kybele in Rom* (cité n. 19), p. 136. Sur la dévotion des Romains à l'égard de la déesse de Pessinonte, voir aussi Valère Maxime, I, 1, 1 ; Arrien, *Tactica*, 33, 4.

47. Ammien Marcellin, XXII, 9, 5. Voir le discours de l'empereur *Sur la Mère des Dieux* et le traité de Saloustios, *Des dieux et du monde*, IV, 7-11.

semé d'étoiles<sup>48</sup> ; au revers, un lion, qui pose la patte droite sur le tympanum, et la légende Μῆτρὸς Θεῶν Πεσσινέας<sup>49</sup>. D'autres bronzes autonomes ont, au droit, le buste de Cybèle avec la couronne tourelée et, au revers, le lion assis avec la légende Μῆτρὸς Θεῶν Πεσσινέας ou Μῆτρὸς Θεῶν<sup>50</sup>.

On retrouve Cybèle et Attis sur des bronzes pseudo-autonomes, mais le buste de la déesse avec sa couronne murale figure au droit de la pièce et la tête d'Attis au revers<sup>51</sup>. Par ailleurs, les monnaies à effigie impériale nous offrent diverses représentations de la déesse : on peut y voir le buste de la Météor<sup>52</sup>, la déesse assise sur un trône avec ses attributs habituels, les lions et le tympanum<sup>53</sup>, la déesse assise sur le dos d'un lion (fig. 1)<sup>54</sup> ou encore assise dans un char attelé de deux lions (fig. 2)<sup>55</sup>.

Kotiaçion, ville de la Phrygie Épiktétos<sup>56</sup>, est un autre centre important du culte métrouaque. La déesse y est représentée sur les monnaies de diverses manières. Elle est généralement assise sur un trône avec ses attributs, le tympanum et le ou les lions. C'est ainsi qu'elle est figurée au revers de bronzes

48. Sur le bonnet étoilé, voir Julien, *Sur la Mère des Dieux*, 165 b ; Saloustios, *Des dieux et du monde*, IV, 7. Cf. M. J. VERMASEREN, *The Legend of Attis in Greek and Roman Art*, 1966, p. 33, n. 2.

49. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, 1890, n° 748-751 (pl. XIII, 7-9). Fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. selon Imhoof-Blumer. On notera sur le n° 749 (pl. XIII, 8) la présence de cymbales au revers, derrière le lion. Imhoof-Blumer rappelle que les mêmes symboles du culte métrouaque, lion, tympanum, cymbales, se retrouvent sur des médaillons de Faustine la jeune.

50. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 752 (pl. XIII, 10), 755, 756.

51. Le buste de la déesse est accompagné de la légende Θεᾶ Ἰλεια : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 758 (pl. XIII, 12) ; *Inv. Waddington*, 6653 ; *Syll. Cop., Cyprus-Cappadocia*, 122. Babington, *NC* 1862, a publié un exemplaire portant ΙΔΕΑ, c'est-à-dire Ἰδαια ; c'est l'épithète à reconnaître.

52. Buste de Cybèle avec la couronne tourelée et la légende Μῆτηρ Θεῶν (Tibère) : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, n° 759 (pl. XIII, 13). Voir aussi les bronzes de Tibère portant au revers la représentation d'un lion : IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. und röm. Münzkunde*, 1908, p. 229, n° 2. Buste de Cybèle avec la couronne murale (Vespasien) : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, n° 760 (pl. XIII, 14).

53. Cybèle avec le tympanum, assise entre deux lions (Auguste) : IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. und röm. Münzkunde*, p. 228, n° 1 (pl. VIII, 16). — Cybèle assise sur un trône, tenant la phiale et le sceptre (Claude) : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, 1883, p. 415, n° 172. — Cybèle tenant un sceptre et une Niké (?), assise entre deux lions (Caracalla) : *BMC, Galatia*, p. 22, n° 23 (pl. IV, 8).

54. Marc Aurèle : *Inv. Waddington*, 6663. — Lucius Verus : Paris BN (ici, fig. 1). — Caracalla : *Inv. Waddington*, 6680.

55. Lucius Verus : *Inv. Waddington*, 6664 (ici, fig. 2).

56. Sur Kotiaçion, voir Ruge, dans *RE*, XI (1922), *s.v.* Kotiaçion. Sur les villes de la Phrygie Épiktétos, voir Imhoof-Blumer, dans *Festschrift Bendorf*, 1898, p. 202. Sur les rapports entre Héraclès et la Mère des Dieux (ci-dessous, n. 65), voir Aelius Aristide, *Or.*, XI, 20 ed. Br. Keil, II, p. 329.

pseudo-autonomes qui portent au droit le buste du Sénat <sup>57</sup>, la tête de Rome <sup>58</sup> ou le buste du Démos <sup>59</sup>, mais elle apparaît également sous cet aspect au revers de bronzes à effigie impériale (fig. 3) <sup>60</sup>. Très fréquente aussi est l'image de la Méter assise sur un char attelé de deux lions (fig. 4 et 5) <sup>61</sup>. Sur des bronzes de Caracalla, de Sévère Alexandre et de Philippe l'aîné <sup>62</sup>, on distingue au-dessus des têtes des lions une table agonistique, avec les prix destinés aux vainqueurs <sup>63</sup>. Plus rare est la représentation de la déesse chevauchant un lion <sup>64</sup>.

57. Époque de Galba et de Vespasien : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 398, n° 93 ; *Zur griech. und röm. Münzkunde*, p. 159, n° 1 ; *BMC, Phrygia*, p. 158, n° 1 et 2 (pl. XX, 1) ; *Inv. Waddington*, 5887-5889 ; *Weber Coll.*, 7071 (pl. 252) ; *McClellan Coll.*, 8790 (pl. 310, 3) ; *Syll. Cop. Phrygia*, 313.

58. *BMC, Phrygia*, p. 158, n° 3.

59. Époque de Commode : *BMC, Phrygia*, p. 158, n° 4 ; *Inv. Waddington*, 5881 ; de Sévère Alexandre : IMHOOF-BLUMER, *Kleinasiat. Münzen*, I (1901), p. 262, n° 4 ; cf. *BMC, Phrygia*, p. LII ; de Philippe l'aîné : *BMC, Phrygia*, p. 159, n° 6-8 ; *Inv. Waddington*, 5884 ; *Syll. Aulock*, 3772 ; de Valérien : *BMC, Phrygia*, p. 161, n° 14-16 ; *Inv. Waddington*, 5885 ; *McClellan Coll.*, 8791 et 8792 (pl. 310, 4 et 5) ; *Syll. Cop. Phrygia*, 316 ; *Syll. Aulock*, 3773. Voir aussi *Inv. Waddington*, 5882 (avec la légende ἐπιμελ. Ἐρμοῦ Β') et 5881 (sans nom de magistrat).

60. Agrippine la jeune : *BMC, Phrygia*, p. 164, n° 31 et 32 ; *Syll. Cop. Phrygia*, 321 et 322 ; *Syll. Aulock*, 3778. Domitia : *BMC, Phrygia*, p. 165, n° 39 ; *Inv. Waddington*, 5897 ; *Hunter. Coll.*, II, p. 483, n° 2 ; *Syll. Cop. Phrygia*, 323. — Plotine : Paris BN (ici, fig. 3). — Caracalla : *BMC, Phrygia*, p. 167, n° 48 (pl. XXI, 4) ; *Inv. Waddington*, 5901 ; *Syll. Cop. Phrygia*, 327 et 329. — Géta : IMHOOF-BLUMER, *Kleinasiat. Münzen*, I, p. 262, n° 3. Philippe l'aîné : *BMC, Phrygia*, p. 174, n° 80 ; *Syll. Cop. Phrygia*, 333. — Valérien : *BMC, Phrygia*, p. 176, n° 91.

61. Caracalla : *BMC, Phrygia*, p. 168, n° 49 (pl. XXI, 5) et 53 ; IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. und röm. Münzkunde*, p. 159, n° 2. Sévère Alexandre : *BMC, Phrygia*, p. 171, n° 65 ; Paris, BN (ici, fig. 4). Philippe l'aîné : *BMC, Phrygia*, p. 173-174, n° 74, 75 (pl. XXII, 4), 78 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinasiat. Münzen*, I, p. 262, n° 5 ; *Inv. Waddington*, 5917 ; *Weber Coll.*, 7076 (pl. 252) ; *Syll. Cop. Phrygia*, 332 ; *Syll. Aulock*, 3786 et 3787 ; Paris BN (ici, fig. 5). Valérien : *BMC, Phrygia*, p. 178, n° 97-101 ; *Inv. Waddington*, 5923 (pl. XVI, 1), 5924 ; *Syll. Cop. Phrygia*, 336, 337 ; *Syll. Aulock*, 3792.

62. Sur les monnaies de Philippe l'aîné, on notera le nom et le titre de C. Iulius Ponticus ἀρχιερεὺς : *BMC, Phrygia*, p. 174, n° 78 ; *Syll. Cop. Phrygia*, 332 ; *Syll. Aulock*, 3787 ; Paris BN (ici fig. 5). Cf. *BMC, Phrygia*, p. LIII.

63. Il me paraît exclu que les lions supportent la table sur leurs têtes, comme l'écrit B. V. HEAD, *BMC, Phrygia*, p. LIV. Pour des exemples de tables agonistiques représentées avec les prix (couronnes, bourses, pommes des Pythia) et l'urne pour le tirage au sort, voir les monnaies reproduites par L. ROBERT, *Hellenica*, VII (1949), pl. X, 8 et 10 (Laodicée du Lykos), pl. XI, 1-9 (Delphes), pl. XI, 10 et 11, pl. XII, 9, pl. XIII, 8 (Périnthe), pl. XIII, 7 (Thessalonique), pl. XIII, 9 (Ancyre). *C. R. Ac. Inscr.*, 1982, 270 (Milet et Périnthe). Il y avait donc à Kotiaieion des concours, sans doute en l'honneur de la Méter.

64. La déesse pose la main droite sur le dos de l'animal et tient le tympanum de la main gauche (Valérien) : *BMC, Phrygia*, p. 177, n° 92 et 93 (pl. XXII, 6) ; *Inv. Wad-*



Monnaies de Pessinonte (nos 1, 2) et de Kotiaion (nos 3-5).

Les bronzes de Kotiaieion montrent clairement que la Grande Mère était la divinité principale de la cité. Très significatives à cet égard sont les représentations d'Héraclès<sup>65</sup> et d'Hélios<sup>66</sup> tenant en main une statuette de Cybèle assise. On notera aussi la présence de la déesse sur des monnaies d'*homonioia*<sup>67</sup>, où elle est couronnée par une divinité féminine et associée à l'Artémis d'Éphèse.

Dans la région du mont Sipyle deux villes, Smyrne et Magnésie, ont mis constamment sur leurs monnaies l'image de la Grande Mère, qu'elles honoraient en qualité de Sipyléné<sup>68</sup>. C'est sur des tétradrachmes de Lysimaque frappés à Smyrne qu'apparaît pour la première fois la tête coiffée d'une couronne tourelée, si caractéristique des émissions smyrniennes<sup>69</sup>. Elle orne le droit des monnaies de la cité à partir du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et elle est généralement décrite comme une tête de Cybèle<sup>70</sup>. Cette tête figure également sur des bronzes pseudo-autonomes de l'époque des Antonins et la signification du motif est parfois précisée par la légende *Σιπυλήνη*<sup>71</sup>. L'image de la déesse assise, généralement accompagnée d'un lion, est fréquente sur les bronzes

*dington*, 5925, 5926. Même motif sans le tympanum (Gallien) : *BMC, Phrygia*, p. 179, n° 105 ; *McClellan Coll.*, 8803 (pl. 310, 13) ; *Syll. Cop. Phrygia*, 342 ; *Syll. Aulock*, 3794.

65. Sévère Alexandre : *BMC, Phrygia*, p. 170, n° 63. Pseudo-autonomes avec tête de Démos (Gallien) : *BMC, Phrygia*, p. 162, n° 18 (pl. XX, 6).

66. Sévère Alexandre : *BMC, Phrygia*, p. 171, n° 64 (pl. XXII, 2).

67. Caracalla : *BMC, Phrygia*, p. 180, n° 107 (pl. LI, 6), 108.

68. Sur l'épiclèse, voir Rapp, dans ROSCHER, *Lex.*, II, 1 (1890-1894), *s.v. Kybele*, 1654 ; ZWICKER, dans *RE*, II A (1929), *s.v. Sipylene*. Sur la Météor Plasténé, voir J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1979, 360.

69. Sur ces tétradrachmes, voir M. Thompson, dans *Essays to St. Robinson*, 1968, p. 180-181. Cette tête apparaît aussi sur des tétradrachmes aux types d'Alexandre le Grand et sur des cistophores ; pour des exemples de ces derniers, voir IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 296, n° 129 ; *BMC, Ionia*, p. 237, n° 1 (pl. XXV, 4) et 2.

70. « Head of Kybele (or Amazon Smyrna as city goddess) » selon J. G. MILNE, *The Silver Coinage of Smyrna*, dans *Numism. Chron.*, 1914, p. 274. Au revers des tétradrachmes, une couronne de chêne entoure l'ethnique *Σμυρνάϊων*, le lion debout ou le lion couché ; sur cette présentation du motif, fort répandue sur les monnaies d'argent du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C., voir L. ROBERT, *Études de numismatique grecque*, 1951, p. 127, qui cite l'exemple des monnaies de Smyrne.

71. Au droit, tête de la Météor avec la légende *Σιπυλήνη* ; au revers, différents motifs : *Homonioia* debout, tenant une phiale et une corne d'abondance : *BMC, Ionia*, p. 255, n° 160, 161 (pl. XXVII, 4), 162-164 ; *Hunterian Coll.*, II, p. 370, n° 125-127 ; *Syll. Cop. Ionia*, 1263, 1264 ; *Syll. von Aulock*, 2184 ; Athéna : *Hunterian Coll.*, II, p. 368, n° 112, 113. (pl. LII, 7) ; lion tenant entre ses pattes le tympanum : *BMC, Ionia*, p. 256, n° 171 ; *Syll. Cop. Ionia*, 1265 ; griffon, la patte gauche posée sur une roue : *BMC, Ionia*, p. 258, n° 189. Pour les monnaies qui portent au droit la légende *Σμύρνα* ou *Σμύρνα Ἀδριανή*, voir IMHOOF-BLUMER, dans *Nomisma*, II (1908), p. 4, qui y reconnaît non l'Amazone Smyrna, caractérisée par la bipenne, mais la Cité personnifiée : « Stadtgöttin (Tyche) ».



Monnaies de Smyrne (nos 6-7), de Magnésie (nos 8-9) et d'Ankyra (no 12).

à effigie impériale (fig. 6) <sup>72</sup>. Sur un bronze de Septime Sévère, la Métére porte sur la main droite deux statuettes représentant les Némésis de Smyrne <sup>73</sup>. Mais les monnaies de Smyrne nous montrent aussi la Grande Mère dans un bige attelé de lions (fig. 7) <sup>74</sup>. Par ailleurs, Cybèle représente la cité sur de nombreuses monnaies d'*homonoia* <sup>75</sup>. Ajoutons qu'il existe des cistophores d'Hadrien et de Sabine, frappés à Smyrne, qui portent au revers l'image de Cybèle : assise sur un trône, la déesse tient une phiale de la main droite et elle s'appuie du bras gauche sur le tympanum ; à ses pieds, un lion assis, la patte droite levée <sup>76</sup>.

Qu'il s'agisse de bronzes pseudo-autonomes ou de bronzes à l'effigie impériale, le monnayage de Magnésie accorde aussi une place importante à la Sipyléné <sup>77</sup>. Elle est assise sur un trône avec le tympanum et le lion <sup>78</sup> ou

72. Claude et Agrippine : *BMC, Ionia*, p. 270, n° 281 (pl. XXVIII, 10) et 282 ; *Weber Coll.*, 6167 (pl. 217) ; *McClellan Coll.*, 8298 (pl. 287, 18) ; *Syll. Cop. Ionia*, 1348. Vespasien : *BMC, Ionia*, p. 273, n° 302, 303 ; *Syll. Aulock*, 2205, 2206. Julia : *BMC, Ionia*, p. 275, n° 311-314 ; *Weber Coll.*, 6176 (pl. 217) ; *McClellan Coll.*, 8305 (pl. 828, 5). Antonin le Pieux : *Hunterian Coll.*, II, p. 381, n° 220. Commode : *BMC, Ionia*, p. 281, n° 358 ; *McClellan Coll.*, 8309 ; *Syll. Cop. Ionia*, 1374. Albinus : *BMC, Ionia*, p. 282, n° 361. Septime Sévère : *BMC, Ionia*, p. 283, n° 367 (pl. XXIX, 10) ; *Hunterian Coll.*, II, p. 382, n° 229 ; *McClellan Coll.*, 8310 (pl. 288, 8) ; *Syll. Cop. Ionia*, 1377 ; *Syll. Aulock* 2217 ; Paris BN (ici, fig. 6). Valérien : *BMC, Ionia*, p. 297, n° 454. Gallien : *Syll. Cop. Ionia*, 1412, 1413 ; *Syll. Aulock*, 2237.

73. *Syll. Cop. Ionia*, 1376.

74. Commode : *BMC, Ionia*, p. 281, n° 356 (pl. XXIX, 8), 357 ; *Hunterian Coll.*, II, p. 382, n° 227 ; Paris BN (ici, fig. 7).

75. Smyrne et Athènes (Commode) : *BMC, Ionia*, p. 302, n° 484 (pl. XXXIX, 4) ; *McClellan Coll.*, 8332 (pl. 289, 12). Smyrne et Lacédémone (Commode) : *Hunterian Coll.*, II, p. 390, n° 279 ; *McClellan Coll.*, 8334 (pl. 290, 1) ; *Syll. Cop. Ionia*, 1424. Smyrne et Nicomédie (Marc Aurèle, Commode) : *BMC, Ionia*, p. 303, n° 489 (pl. XXXIX, 7), 490 ; *Hunterian Coll.*, II, p. 390, n° 281-283 ; *Weber Coll.*, 6189 (pl. 218) ; *Syll. Aulock*, 2245. Smyrne et Pergame (Caracalla) : *BMC, Ionia*, p. 306, n° 507 ; *Weber Coll.*, 6195 (pl. 218), 6196 ; *McClellan Coll.*, 8337 (pl. 290, 3). Smyrne et Laodicée (Marc Aurèle) : *BMC, Ionia*, p. 307, n° 512 et 513 ; *McClellan Coll.*, 8307 (pl. 288, 7) ; *Syll. Aulock*, 2243. Philadelphie et Smyrne (époque de Septime Sévère et de Caracalla) : *BMC, Lydia*, p. 208 ss., n° 112-117 (pl. XLI, 3) ; *Hunterian Coll.*, II, p. 462, n° 13.

76. W. E. METCALF, *The Cistophori of Hadrian*, 1980 (*Numism. Studies*, n° 15), p. 34 ss., n° 161-176. Selon ce savant, *op. cit.*, p. 38, le graveur aurait reproduit la statue d'Agoracrite qui se trouvait à Athènes, dans le Métrôn : Plinie, *NH*, XXXVI, 17 ; Pausanias, I, 3, 5 ; Arrien, *Peripl. Ponti Euxini*, 11.

77. Voir H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, p. 369. Sur la Métére Plasténé, voir ci-dessus, n. 68.

78. Pseudo-autonomes : *Syll. Cop. Lydia*, 245. Marc Aurèle : IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmünzen*, p. 90, n° 7 (entre deux lions, l'un qui lève la tête vers la déesse, l'autre qui tourne la tête en arrière). Julia Domna : *BMC, Lydia*, p. 148, n° 64. Julia Mamaea : *BMC, Lydia*, p. 149, n° 70 ; *Syll. Cop. Lydia*, 264. Gordien le Pieux : *BMC*,

dans un bige attelé de lions (fig. 8 et 9)<sup>79</sup>. Mais il existe sur les émissions de Magnésie, un autre type de représentation, où la déesse est figurée debout entre deux lions<sup>80</sup> ou dans un char attelé de deux lions<sup>81</sup>. Il s'agit dans ce cas de la reproduction d'une statue de culte, qui apparaît parfois dans un temple<sup>82</sup>. Cybèle debout entre les lions figure en compagnie des deux Némésis de Smyrne sur des monnaies d'*homonoia*<sup>83</sup>.

En Lydie, on peut trouver des exemples de la Méter assise sur un trône ou dans un char attelé de lions sur des bronzes d'Akrasos<sup>84</sup>, de Daldis<sup>85</sup> et d'Hypaipa<sup>86</sup>, motifs qui se présentent également en Bithynie, sur les monnaies de Nicomédie<sup>87</sup>, à Pergame et, dans la Mysie centrale, à Hadrianeia<sup>88</sup>. A Pergame, la déesse portant la couronne tourelée est assise sur un trône,

*Lydia*, p. 150, n° 75 (pl. XVI, 11) ; *Hunterian Coll.*, II, p. 456, n° 11. Otacilia Severa : *BMC, Lydia*, p. 152, n° 86-88 ; *Weber Coll.*, 6847 (pl. 242) ; *Syll. Cop. Lydia*, 270, 271.

79. Antonin le Pieux : *Inv. Waddington*, 5080. Commode : *BMC, Lydia*, p. 147, n° 60 ; Paris BN (ici fig. 8). Septime Sévère : IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmünzen*, p. 91, n° 9. Sévère Alexandre : *Weber Coll.*, 6846. Gordien le Pieux : *BMC, Lydia*, p. 150, n° 74 (pl. XVI, 10) ; Paris BN (ici, fig. 9).

80. Pseudo-autonomes (de Marc Aurèle à Gallien) : *BMC, Lydia*, p. 143, n° 39-41 ; *Syll. Cop. Lydia*, 254. Gordien le Pieux : *Inv. Waddington*, 5084.

81. Dans un char « drawn by two running lions » (Caracalla) : *BMC, Lydia*, p. 148, n° 65.

82. Pseudo-autonomes (époque de Gordien le Pieux) : *Syll. Cop. Lydia*, 249. Crispina : *BMC, Lydia*, p. 147, n° 61 (pl. XVI, 7), 62. Julia Domna : *BMC, Lydia*, p. 147, n° 63. Herennia Etruscilla : *BMC, Lydia*, p. 153, n° 90 ; *Inv. Waddington*, 5085 ; *Syll. Cop. Lydia*, 272. Sur un bronze d'Otacilia Severa (*BMC, Lydia*, p. 152, n° 85), il s'agit de Tyché : *Syll. Cop. Lydia*, 269.

83. Valérien : *BMC, Lydia*, p. 155, n° 98 (pl. XII, 2).

84. Cybèle trônant (pseudo-autonomes : époque de Septime Sévère) : *BMC, Lydia*, p. 9, n° 2 ; IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmünzen*, p. 42, n° 1. Cybèle dans un char (Septime Sévère) : *BMC, Lydia*, p. 12, n° 18 ; (Plautilla) : *Syll. Aulock*, 2888 ; (Sévère Alexandre) : *BMC, Lydia*, p. 15, n° 35 (pl. II, 7). Sur Akrasos, voir L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, p. 73.

85. Cybèle trônant (Gallien) : *Syll. Aulock*, 2938. Cybèle dans un char (Commode) : *Hunterian Coll.*, II, p. 450, n° 2.

86. Cybèle assise (Marc Aurèle) : *BMC, Lydia*, p. 111, n° 24. Cybèle dans un char attelé de deux lions galopant (Septime Sévère) : *Hunterian Coll.*, II, p. 453, n° 3.

87. Cybèle assise (Maxime, Trajan Déce) : WADDINGTON-BABELON-REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, 3 (1910), p. 561, n° 350 (pl. XCVII, 11), p. 568, n° 393 (pl. XCVIII, 15). Cybèle dans un char attelé de deux lions (Gordien le Pieux) : *Syll. Aulock, Nachträge*, 7119.

88. Sur Hadrianeia, voir L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*<sup>2</sup>, (1962) p. 178, 199 et 412. Le site de la ville antique avait été identifié par Munro en 1897 et le classement des deux monnayages, celui d'Hadrianoi et celui d'Hadrianeia, a été établi par G. F. HILL, *Journal intern. d'archéol. numism.*, I (1898), p. 241 ss. Sur ces questions, voir aussi IMHOOF-BLUMER, *Kleinasiat. Münzen*, I (1901), p. 20 ; H. von FRITZE, *Die antiken Münzen Mysiens*, I (1913), p. 147.





Monnaies de Pergame (nos 10-11).

tenant la phiale de la main droite tendue et appuyant le bras gauche sur le tympanum avec, à ses pieds, un lion qui tourne la tête en arrière<sup>89</sup>. Parmi les motifs qui ornent les bronzes de Pergame à l'époque impériale on notera aussi l'image de la déesse assise sur le dos d'un lion bondissant (fig. 10)<sup>90</sup>. Plus intéressante encore est la représentation de la Mététr trônant sur son char attelé de deux lions, tandis que, derrière l'attelage, apparaît une figure féminine qui agite un tympanum (fig. 11)<sup>91</sup>. Comme le suggère H. von Fritze<sup>92</sup>, sans

89. Antonin le Pieux : H. von FRITZE, *Die Münzen von Pergamon*, dans *Abhandl. Preuss. Akad. Wiss., philos.-histor. Cl.*, 1910, *Anhang*, I, p. 65, pl. V, 21 (exemplaire de Paris).

90. Marc Aurèle : Paris BN (ici, fig. 10).

91. Commode : H. von FRITZE, *loc. cit.*, pl. V, 20 ; Paris BN (ici, fig. 11).

92. H. von FRITZE, *loc. cit.* : « Es handelt sich hier vielleicht um die Hauptszene einer πομπή, die fast den Eindruck macht, als ob es sich um die Umfahrt der Kultstatue handelt ». C'est l'illustration des vers de l'Énéide, VI, 784-785 : *qualis Berecynthia mater invehitur curru Phrygiæ turrita per urbes*. Sur les sanctuaires de la Mététr à Mamurt-Kaleh et à Pergame, voir E. OHLEMUTZ, *Die Kulte und Heiligtümer der Götter in Pergamon*, 1940, p. 174 ss.

doute le graveur a-t-il voulu évoquer de cette manière le cortège qui se formait quand on promenait la statue de culte de la déesse<sup>93</sup>. Les émissions d'Hadrianeia nous montrent la déesse assise<sup>94</sup> ou trônant dans un char attelé de deux lions<sup>95</sup> ou encore debout entre deux lions<sup>96</sup>.

Les monnaies des cités grecques d'Asie Mineure nous ont aidé à mieux connaître cette déesse phrygienne, célébrée par Lucrèce et par Virgile, et à définir d'une manière plus précise certains aspects de sa physionomie. Les remarques suivantes contribueront, je pense, à montrer l'intérêt d'une enquête portant sur l'iconographie de la Méter et faisant appel au témoignage des monnaies.

Le lion est l'animal favori de la déesse phrygienne, mais il peut lui être associé de diverses manières. Généralement, la déesse est assise<sup>97</sup> entre deux lions ou avec un lion à ses pieds. Il arrive que l'animal lui serve de monture<sup>98</sup>. Nous avons rencontré ce motif à Pessinonte et à Kotiaion<sup>99</sup>, mais il est connu également sur les monnaies d'autres villes de la Phrygie et de la Galatie, à

93. Le motif de la femme frappant un tympanum, tel que nous le voyons sur la monnaie de Commode, se retrouve parmi les figurines de terre cuite trouvées à Mamurt-Kaleh : A. CONZE dans CONZE et SCHAZMANN, *Mamurt-Kaleh, Ein Tempel der Göttermutter unweit Pergamon*, 1911 (*Jahrbuch*, 9. *Ergh.*), p. 40, pl. XII, 6, 7, 8.

94. Hadrien : H. von FRITZE, *Die ant. Münzen Mysiens*, p. 155, n° 445 (pl. VII, 30) ; *Syll. Cop. Mysia*, 168 ; *Syll. Aulock*, 1132. Commode : H. von FRITZE, *op. cit.*, p. 159, n° 455, 456.

95. Caracalla : H. von FRITZE, *op. cit.*, p. 163, n° 466 (pl. VIII, 3) ; *Syll. Aulock, Nachträge*, 7237.

96. Sévère Alexandre : H. von FRITZE, *op. cit.*, p. 167, n° 478 (pl. VIII, 8) ; *Syll. Cop. Mysia*, 170.

97. A Mamurt-Kaleh, les figurines de terre cuite montrent la déesse assise, tenant de la main gauche le tympanum, parfois décoré d'une étoile, et auprès d'elle un ou deux lions : A. CONZE, *loc. cit.*, pl. XI. Autre motif qui se présente fréquemment : la déesse debout entre deux lions (voir ci-dessus, n. 80). H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, p. 396, a dressé la liste des villes d'Asie Mineure dont les monnaies montrent la Grande Mère debout entre deux lions, mais sans doute y aurait-il lieu de reprendre l'examen du motif et de déterminer en particulier s'il s'agit toujours de Cybèle.

98. Le motif de la déesse assise sur le dos d'un lion, attesté sur la frise du grand autel de Pergame, est connu également par les figurines de terre cuite de Mamurt-Kaleh : A. CONZE, *loc. cit.*, pl. XII, 3. Selon H. METZGER, *Les représentations dans la céramique attique du IV<sup>e</sup> siècle*, 1951, p. 140, n° 63 (pl. XIX, 2) et p. 142, n. 1, il conviendrait de reconnaître Ariane ou une Ménade dans le personnage assis sur le dos d'un lion et tenant un thyrses qui décore un fragment de vase de Boston.

99. Voir ci-dessus, p. 19.

Dorylée<sup>100</sup>, à Dokimeion<sup>101</sup> et à Ankyra (fig. 12)<sup>102</sup>. Nous avons aussi constaté sa présence à Pergame<sup>103</sup>. A Cyzique, il figurait déjà parmi les nombreux motifs qui ornent les pièces d'électrum<sup>104</sup>, mais il se présente également sur des bronzes de l'époque impériale<sup>105</sup>. En fait, la représentation de la déesse chevauchant le lion est un thème fort répandu sur les monnaies des cités grecques d'Asie Mineure. Attesté à Nicée<sup>106</sup> en Bithynie, à Attouda<sup>107</sup> en Carie, à Timbiada<sup>108</sup> en Pisidie, il a connu une grande diffusion<sup>109</sup>. Cette diffusion ne se limite du reste pas à l'Asie Mineure. On retrouve le même motif de la déesse sur le dos d'un lion sur le côté occidentale du Pont-Euxin à Anchialos<sup>110</sup> et à Callatis<sup>111</sup>, en Mésie à Marcianopolis<sup>112</sup> et à Nicopolis ad Istrum<sup>113</sup>, en Thrace à Hadrianoupolis<sup>114</sup>, à Serdica<sup>115</sup> et à Pauta-

100. Philippe fils : *Inv. Waddington*, 5980.

101. Marc Aurèle : *BMC, Phrygia*, p. 191, n° 21 ; *Syll. Aulock*, 3549. Lucius Verus : *BMC, Phrygia*, p. 192, n° 25 (pl. XXIV, 6). Gordien le Pieux : *Syll. Aulock*, 3556. Un bel exemplaire de Paris (Lucius Verus) est reproduit avec agrandissement par L. ROBERT, *A travers l'Asie Mineure*, 1980, p. 236, fig. 10 et 11.

102. Septime Sévère : Paris BN (ici, fig. 12). Julia Domna : *Syll. Aulock*, 6151.

103. Ci-dessus, n. 90.

104. H. von FRITZE, *Die Elektronprägung von Kyzikos*, dans *Nomisma*, VII (1912), p. 15, n° 206 (pl. VI, 18).

105. Au droit, tête de Kyzikos : *Syll. Aulock, Nachträge*, 7360. Ces émissions pseudo-autonomes débutent sous le règne d'Antonin le Pieux : H. von FRITZE, *Die autonome Kupferprägung von Kyzikos*, dans *Nomisma*, X (1917), p. 30. Pour les bronzes de Cyzique avec Cybèle sur le lion et trois Corybantes, voir ci-dessous, fig. 13.

106. Antonin le Pieux : WADDINGTON-BABELON-REINACH : *Recueil général*, I, 3 (1910), p. 408, n° 76 (pl. LXVIII, 10).

107. Gallien : *BMC, Caria*, p. 68, n° 35.

108. Sévère Alexandre : H. von AULOCK, *Münzen und Städte Pisidiens*, II (1979), p. 173-174, n° 2187-2190. Maximin : *ibid.*, n° 2191.

109. D'après les listes de Drexler, il en existe aussi des exemples à Abydos (Troade) et à Sagalassos (Pisidie).

110. Avec le lion courant, « auf dem laufenden Löwen sitzend » (Commode) : Fr. MUENZER et M. L. STRACK, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1 (1912), p. 229, n° 448 (pl. VI, 19), 449.

111. Faustine la jeune : B. PICK, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*, I, 1 (1898), p. 112 n° 298. Domna : *op. cit.*, p. 115, n° 313. Gordien le Pieux : *op. cit.*, p. 120, n° 347.

112. Sur un lion bondissant, « auf einem springenden Löwen » (Diaduménien et Macrin) : B. PICK, *op. cit.*, p. 244, n° 757.

113. Sur un lion bondissant (Septime Sévère) : B. PICK, *op. cit.*, p. 367, n° 1316 (pl. XVIII, 9). La Θεία Ἰδέϊα μεγάλη est associée à Ζεὺς Ἥλιος μέγιστος Σεδάζιος Ἀρσιληνός dans une dédicace de Nicopolis : G. MIHAÏLOV, *I. G. Bulg.*, II (1958), n° 678.

114. Avec le lion courant, « running » (Géta) : *BMC, Thrace*, p. 119, n° 24. Sur un bronze de Gordien où la déesse est accompagnée d'un Corybante, voir ci-dessous, n. 138.

115. Caracalla : L. RUZICKA, *Numism. Zeitschr.*, 1915, p. 50, n° 291 et 292 (pl. VI).

lia <sup>116</sup>, et jusqu'en Épire, à Nicopolis <sup>117</sup>. Cette liste ne prétend pas être complète : sans doute existe-t-il d'autres exemples <sup>118</sup>.

En revanche, si l'on s'en tient au témoignage des monnaies, la représentation de la Météor dans son char attelé de lions paraît exceptionnelle en dehors de l'Asie Mineure. Elle figure d'une manière occasionnelle sur des bronzes de Pautalia <sup>119</sup>. Dans ces conditions, il serait difficile de ne pas reconnaître le caractère anatolien de cette représentation de la déesse. Le motif remonte à une époque ancienne, comme l'atteste la Gigantomachie du trésor de Siphnos à Delphes <sup>120</sup>, et il est encore attesté par d'autres exemples, dont le nombre semble toutefois assez limité.

Sur un médaillon en argent provenant des fouilles d'Olynthe <sup>121</sup>, une divinité féminine, coiffée du polos, est debout dans un char attelé de lions. Elle est couronnée par une Niké et précédée par deux autres divinités, Hermès, reconnaissable à son caducée, et une femme tenant une torche à chaque main, sans doute Perséphone. Ce document, que D. M. Robinson date du dernier quart du v<sup>e</sup> siècle <sup>122</sup>, n'est pas isolé, comme le montrent un médaillon en or de la collection Stathatos et un médaillon en terre cuite destiné à l'ornementation d'un vase de la céramique de Calès <sup>123</sup>. Le motif est le même sur les

116. Avec le lion bondissant (Marc Aurèle, L. Verus, Septime Sévère, Caracalla) : L. Ruzicka, *Die Münzen von Pautalia*, 1933, p. 51, n° 41 (pl. I, 17), 168-170 ; 363, 626.

117. Voir les exemplaires réunis dans la monographie de M. Karamesinè-Oikonomidou, *Ἡ νομισματοκοπία τῆς Νικοπόλεως*, 1975, p. 50 (Julia Domna, Caracalla, Élagabale, Gallien).

118. D'après les listes de Drexler, il en existe des exemples à Augusta Traiana et à Traionopolis.

119. Caracalla : L. Ruzicka, *op. cit.*, p. 138, n° 518 (pl. I, 18).

120. Selon Fr. Vian, *La guerre des Géants*, 1952, p. 84, p. 109-110, le personnage figuré derrière le char serait Dionysos (et non Héraclès) et le char attelé de lions appartiendrait à Dionysos, Cybèle jouant seulement le rôle d'un aurige. Est-il bien nécessaire de compliquer de cette manière l'interprétation d'un motif qui devait être compris sans recourir à de savantes exégèses ? D'autre part, s'il s'agit du char de Dionysos, on attendrait plutôt un attelage de panthères.

121. Décrit comme un couvercle de pyxis par D. M. Robinson, *Excavations at Olynthus*, X (1941), p. 160 s., fig. 17, mais voir H. Möbius, *Die Göttin auf dem Löwen* dans *Festschrift W. Eilers*, 1967, p. 459, fig. 5. Voir aussi K. Schauenburg, *Gymnasium*, 64 (1957), p. 221, qui, en raison de la présence du soleil et de la lune, attribue au motif un caractère astral, tandis que M. J. Vermaseren, *The Legend of Attis in Greek and Roman Art*, 1966, p. 27, y verrait Cybèle, précédée par Hermès et Perséphone, descendant dans le monde infernal (« into the Netherworld »).

122. D. M. Robinson, *op. cit.*, p. 162.

123. Sur ces documents, voir H. Möbius, *op. cit.*, p. 456 ss., fig. 4 et 6 ; M. J. Vermaseren, *Corpus Cultus Cybelae Attidisque*, VII, *Musea et collectiones privatae*, 1977, n° 6 (pl. VI), n° 141 (pl. LXXXVII). Sur le médaillon de la collection Stathatos et l'inter-

trois documents, où le char et l'attelage de lions ont conduit à reconnaître Cybèle ; on notera cependant l'absence de l'attribut le plus caractéristique de cette divinité, le tympanum.

Il faut attendre l'époque romaine pour trouver des images de la déesse conformes au type habituel ; assise dans un char attelé de lions et s'appuyant du bras gauche sur le tympanum. C'est ainsi qu'elle est représentée sur un autel taurobolique souvent reproduit <sup>124</sup> et sur le plat d'argent de Parabiago <sup>125</sup>. Sur les deux monuments, Cybèle est associée à Attis. Sur l'autel, le jeune amant de la déesse, vêtu à la mode orientale, est appuyé contre un pin <sup>126</sup>. Sur la patère de Parabiago, Cybèle et Attis sont assis côte à côte dans un char attelé de quatre lions, lancés à toute allure, tandis que les Corybantes casqués, armés de l'épée et du bouclier, exécutent autour du char leur danse rituelle <sup>127</sup>.

Il convient d'observer que la Grande Mère n'est pas la seule divinité que l'on nous montre dans un char attelé de lions. D'autres déesses anatoliennes utilisent ce véhicule, qu'elles lui ont sans doute emprunté. A Kibyra, les lions sont attelés à un char où est assise une déesse à la physionomie caractéristique : elle soutient de son bras relevé une corbeille posée sur sa tête et elle porte parfois une torche de l'autre main <sup>128</sup>. Il ne s'agit ni de Cybèle ni d'Hécate, mais de la  $\Theta\epsilon\acute{\alpha}$   $\Pi\iota\sigma\iota\delta\iota\kappa\eta$  ; le nom apparaît sur des monnaies de Kibyra, où il

prétation du motif qui le décore, voir les prudentes réserves de P. AMANDRY, *Coll. Hélène Stathatos*, III (1963), n° 160.

124. Daté de 295 ap. J.-C. (L. Cornelius Scipio Orfitus) ; D. Willers, dans HELBIG, *Führer*<sup>4</sup>, IV (1972), n° 3313 ; M. J. VERMASEREN, *The Legend of Attis*, p. 27, pl. XVI ; ID., *Corpus*, III, *Italia-Latium*, 1977, n° 357 (pl. CCVIII) ; voir aussi, dans ce même *Corpus*, les nos 205 (pl. CIII-CV) et 236 (pl. CXXII et CXXIII).

125. M. J. VERMASEREN, *The Legend of Attis*, p. 27 ss., pl. XVII ; ID., *Corpus*, IV, *Italia-Aliae provinciae*, 1978, n° 268, qui date l'œuvre de l'époque des Antonins. On est plutôt tenté de suivre G. M. A. HANFMANN, *Roman Art*, 1964, p. 125, fig. 144, qui rappelle les écrits de l'empereur Julien et de Saloustios glorifiant la Mère des Dieux (cf. ci-dessus, n. 47) et date la patère de Parabiago de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle (360-390 A.D.) ; voir aussi H. MÖBIUS, *RA*, 1968, p. 323.

126. Sur le vêtement d'Attis, voir M. J. VERMASEREN, *The Legend of Attis*, p. 33.

127. Sur la caisse du char, représentation d'une Ménade selon M. J. VERMASEREN, *The Legend of Attis*, p. 28 (cf. la Ménade qui accompagne le char de Cybèle sur un bronze de Pergame, ci-dessus, n. 91). Mais, dans *Corpus*, IV, p. 107, la figure est décrite comme une Victoire ailée.

128. Char de face avec deux lions bondissant en sens opposés (Élagabale) : *BMC, Phrygia*, p. 141, n° 61 (pl. XVII, 7), 62 ; *Inv. Waddington*, 5837 (pl. XV, 20) ; IMHOOF-BLUMER, dans *Nomisma*, VIII (1913), p. 15, n. 5, pl. II, 11. Char de profil avec deux lions bondissants (Gallien) : *BMC, Phrygia*, p. 148, n° 93 (pl. XVIII, 9) ; IMHOOF-BLUMER, *loc. cit.*, pl. II, 12 ; L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, p. 218, n. 2, pl. XI, 1 ; L. et J. ROBERT, *La Carie*, II (1954), p. 75, pl. 63, 5.

accompagne la représentation de la corbeille <sup>129</sup>. A Thyatire, les monnaies nous montrent, debout dans un char attelé de deux lions bondissants, une déesse qui tient une torche dans chaque main <sup>130</sup>. Imhoof-Blumer avait cru pouvoir y reconnaître Hécate, mais cette identification a été mise en doute par Louis Robert <sup>131</sup>. A la même époque, des bronzes de Thyatire ont pour type du revers l'image d'Hélios avec sa couronne de rayons sur un char vu de face et attelé de trois lions bondissant, deux tournés vers la gauche, le troisième vers la droite <sup>132</sup>. Les représentations qui associent une déesse à un lion en la plaçant, assise ou debout, sur le dos de l'animal se prêtent à des remarques identiques. Ni à Stratonicee de Carie, où une déesse est assise sur le dos d'un lion galopant <sup>133</sup>, ni à Philadelphie, où une divinité féminine portant une torche est debout sur le dos d'un lion <sup>134</sup>, on ne peut donner à cette déesse le nom de Cybèle.

Somme toute, c'est le tympanum <sup>135</sup> qui permet d'identifier avec le plus de certitude l'image de la déesse phrygienne. Placé généralement sous son bras gauche, il est son attribut le plus caractéristique.

Si, grâce aux monnaies des villes d'Asie Mineure, nous disposons d'une abondante documentation iconographique sur la Grande Mère avec son char

129. Géta : IMHOOF-BLUMER, *Kleinasiat. Münzen*, II, p. 525, n° 3 ; même légende sur une monnaie de Sabine : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, I, p. 258, n° 31 (pl. VIII, 17). Sur la Θεὰ Πισιδική, voir IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 15 ; L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, *loc. cit.* ; L. et J. ROBERT, *La Carie*, *loc. cit.*,

130. Au droit, buste du Sénat (époque de Sévère Alexandre) : IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 14, n° 45 (pl. II, 4) ; *Syll. Aulock*, 3210.

131. L. ROBERT, *Hellenica*, X (1955), p. 116, n. 5. Voir déjà les doutes émis par H. OPPERMANN, *Zeus Panamaros*, 1924 (*RGVV*, XIX, 3), p. 90.

132. Sévère Alexandre : IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmünzen*, 1897, p. 159, n° 31 (pl. VI, 18). Apollon Tyrimnaios tenant la bipenne est également figuré de face sur un char attelé de quatre chevaux : IMHOOF-BLUMER, *loc. cit.*, n° 30 (pl. VI, 17).

133. Pseudo-autonomes (au droit, cavalier) : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 675, n° 450, 451 (pl. X, 12, 13) ; *BMC, Caria*, p. 153, n° 42 (pl. XXIV, 4) et 43 ; *Syll. Cop. Caria*, 499 et 500 ; *Syll. Aulock*, 2660, 2661. Pour le motif du droit, voir IMHOOF-BLUMER, *loc. cit.*, qui y reconnaissait l'empereur ; pour H. OPPERMANN, *op. cit.*, p. 86 ss. il s'agit de Zeus Panamaros. Au droit, buste du Démos : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 452. Sur la déesse, voir Th. KRAUS, *Hekate*, 1960, p. 30, qui écarte l'identification avec Hécate.

134. Pseudo-autonomes (au droit, tête du Démos) : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 720, n° 605 (pl. XI, 20) ; *Inv. Waddington*, 5128 (pl. XIV, 16). La déesse serait Anaitis selon Drexler dans ROSCHER, *Lexikon*, II, 2 (1894-1897), s.v. *Laginitis*, 1798 ; cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, p. 91. Pour la déesse figurée sur les monnaies de Philadelphie avec deux torches et accostée de deux lions, voir L. ROBERT, *Hellenica*, X (1955), p. 116 ; Th. KRAUS, *Hekate*, *loc. cit.*

135. D'origine phrygienne, inventé par les Corybantes, selon Euripide, *Bacchantes*, 58 ss., 125. Sur le tympanum, voir les textes cités par J. POERNER, *De Curetibus et Corybantibus*, 1913, p. 351.

et ses lions, en revanche il est assez rare de voir évoquer sur les monnayages des cités grecques le cortège de la déesse, dont Lucrèce nous a laissé une si vivante description<sup>136</sup>. Sur un bronze de Pergame, le personnage féminin qui agite un tambourin derrière l'attelage de Cybèle est une Ménade, sans doute empruntée à l'iconographie de Dionysos (fig. 11)<sup>137</sup>. A Hadrianoupolis, sur un bronze de Gordien III<sup>138</sup>, on voit à l'arrière-plan, derrière la déesse assise sur un lion lancé à vive allure, une figure casquée qui brandit de la main gauche un bouclier et tient de la main droite une torche. Le casque et le bouclier indiquent clairement qu'il s'agit d'un Corybante, dont la représentation est assez exceptionnelle<sup>139</sup>. A Cyzique, sur une monnaie de Commode<sup>140</sup>, Cybèle sur le lion et trois Corybantes sont réunis dans une même composition (fig. 13).

A propos de ces disciples phrygiens de la déesse, de leurs bonds et de leur gesticulation, Lucrèce<sup>141</sup> est amené à évoquer l'image des Curètes du

136. II, 610 ss.

137. Voir ci-dessus, n. 91 ; sur la patère de Parabiago, il semble que l'on doive plutôt reconnaître une Niké, ci-dessus, n. 127. Une Ménade frappant des cymbales apparaît de même derrière le char de Dionysos sur un bronze de Laodicée (au droit, buste du Démos, époque de Caracalla) : A. LOEBBECKE, *Zeitschr. für Num.*, 1885, p. 345-346, pl. XIV, 7 ; M. BERNHART, *Dionysos und seine Familie auf griech. Münzen*, dans *Jahrbuch für Numism. und Geldgeschichte*, I (1949), p. 115, n° 868 (pl. V, 21).

138. Gordien le Pieux : H. DRESSEL, *Zeitschr. für Numism.*, 1904, p. 31-32, pl. I, 14.

139. Voir la remarque de H. DRESSEL, *op. cit.*, p. 32 : « Neu ist aber, so viel ich sehe, der Korybant als Fackelträger », la torche devant être mise en rapport avec les cérémonies nocturnes en l'honneur de Cybèle. Sur le flambeau dans le culte métrouaque, voir M. RENARD, C. DEROUX et E. THIRION, *Bull. Acad. royale Belg., Classe Lettres*, 1982, p. 42 (n. 13, on lira Gaebler au lieu de Graeber).

140. L. A. MILANI, *Studi e materiali di archeologia e numismatica*, I (1899-1901), p. 53, fig. 1 (dessin ; le nom de l'asiarque L. Aurelius figure également sur un bronze au type de Koré Soteira avec, au revers, les Dioscures ; cf. H. von FRITZE, dans *Nomisma*, X, 1917, p. 24, n° 6 c). Sur l'origine des danses corybantiques instituées par les Argonautes lors de leur escale à Cyzique, voir Apollonios de Rhodes, *Argon.*, I, 1133 ss. et la note de Fr. Vian dans son édition de la Coll. Univ. France, I, p. 265.

141. II, 630. Sur la correction de Lachmann « quod armis », considérée comme « certaine » par H. A. J. Munro (voir l'apparat critique de son édition), voir le commentaire de C. BAILEY, *ad loc.*, et les arguments invoqués en faveur de la solution préconisée par Diels. Sur la confusion entre Curètes et Corybantes (commentaire de A. ERNOUT, II, 629), voir les textes cités par J. POERNER, *De Curetibus et Corybantibus*, p. 354 ss. Sur le rôle de cette orchestique, voir K. LATTE, *De saltationibus Graecorum*, 1913 (RGVV, XIII, 3), p. 41 ss. H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, p. 206-207, se demandait si Lucrèce avait pu assister à ce spectacle dans les rues de Rome ou si l'on ne doit pas plutôt admettre qu'il en parlait d'après ses lectures ; sur cette question, voir P. BOYANCÉ, *Une exégèse stoïcienne chez Lucrèce*, dans *REL*, 1941, p. 150 (*Études sur la religion romaine*, 1972, p. 208).

Dicté qui autrefois, dit-on, avaient couvert du bruit de leurs armes les vagissements de Zeus enfant <sup>142</sup> et nous disposons pour cette scène d'une abondante documentation numismatique, car la naissance de Zeus a été représentée sur les monnaies de plusieurs villes d'Asie Mineure <sup>143</sup>. Coiffés d'un casque à panache, brandissant l'épée et le bouclier, les Curètes dansent autour de l'enfant divin. Nous pouvons imaginer sous cet aspect les Corybantes qui escortaient la Grande Mère ; la patère de Parabiago nous les montrent en effet avec les mêmes armes et dans la même attitude <sup>144</sup>.

Un autre problème retiendra maintenant notre attention. Lucrèce déclare avoir emprunté aux « anciens et savants poètes de la Grèce » <sup>145</sup> les informations dont il dispose au sujet de la Magna Mater. En d'autres passages, et à propos de certaines légendes <sup>146</sup>, Lucrèce nous renvoie aussi aux poètes grecs, sans nous donner du reste des précisions à ce sujet. Mais les poètes grecs ont effectivement célébré les mérites de la Mère des Dieux. Qu'il suffise de rappeler l'hymne homérique qui lui est consacré <sup>147</sup> et les textes de Pindare <sup>148</sup>, de

<sup>142</sup>. II, 633 ss.

<sup>143</sup>. Akmoneia, Apamée, Laodicée en Phrygie ; Maionia et Tralles en Lydie ; Séleucie du Calycadnos en Cilicie. Sur ces monnaies voir J. OVERBECK, *Griech. Kunstmythol.*, I (1871), p. 335 ss., Mzt. V, fig. 6 et 8 ; Immisch, dans ROSCHER, *Mythol. Lex.*, II, I (1890-1894), s.v. *Kureten und Korybanten*, col. 1625 ss. ; J. POERNER, *op. cit.*, p. 298 ss. De beaux documents ont été publiés par IMHOOF-BLUMER, *Jahrbuch*, III (1888), p. 290, n° 2 (pl. 9, 19) (Laodicée) ; ID., *Lydische Stadtmünzen*, p. 177, n° 35 (pl. VII, 15) (Tralles) ; ID., *Kleinasiat. Münzen*, II, p. 484, n° 13 (pl. XVIII, 21) (Séleucie). Quatre Corybantes (au lieu de trois), sur un bronze de Séleucie (Caracalla) : *Syll. Cop. Phrygia*, 589. Voir les monnaies et les légendes d'Aizanoi, d'Akmonia, d'Apamée, de Tralles et de Pergame dans l'étude de L. Robert, *BCH* 1981, 19352-360.

<sup>144</sup>. Voir le témoignage de Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, 76 (*Scriptores rerum merovingicarum*, I, 1885, ed. B. Krusch, p. 793) sur les chants et les danses qui accompagnaient à Autun le cortège de la Grande Mère, dont l'idole était promenée sur un char, et l'intervention de l'évêque Simplicius ; cf. ci-dessous, n. 202.

<sup>145</sup>. II, 600 : *Veteres Graium docti poetae*. Sur les poètes dont Lucrèce a pu s'inspirer, voir P. BOYANCÉ, *Une exégèse stoïcienne chez Lucrèce*, dans *REL*, 1941, p. 162 ss. (*Études sur la religion romaine*, 1972, p. 221 ss.). Le problème des « modèles grecs » a été étudié, à propos de l'épisode de l'aimant au livre VI, par M<sup>me</sup> M. BOLLACK, *La chaîne aimantine*, dans *REL*, 41 (1963), p. 165 ss.

<sup>146</sup>. Légende de Phaéthon, V, 405 ; les corneilles bannies de l'acropole d'Athènes, VI, 754.

<sup>147</sup>. *Hymne à la Mère des Dieux*, où sont mentionnés les instruments, crotales, tambourins et flûtes, dont les sons réjouissent la déesse, les animaux, loup et lion, qu'elle affectionne, les endroits, montagne et bois, où elle réside.

<sup>148</sup>. Pindare, fr. 70 b, 1 Snell (Strabon, X, 469), qui mentionne aussi les instruments, cymbales et crotales, préférés par la Grande Mère, ainsi que les flambeaux et les pins.



Sophocle <sup>149</sup> et d'Euripide <sup>150</sup>. Un passage de l'*Hélène* <sup>151</sup> prête à la comparaison avec le texte de Lucrèce, car on y voit, comme chez Lucrèce, le char de la déesse avec son attelage de fauves.

On peut croire néanmoins que les poètes grecs ont enseigné à Lucrèce autre chose que ce que chacun pouvait savoir. Je pense plus particulièrement aux exégèses qui interviennent tout au long de cette description. Elles répondent à un souci didactique <sup>152</sup> et donnent au texte l'allure d'une sorte de catéchisme, où se succèdent questions et réponses. Varron a procédé de même <sup>153</sup> et Ovide en fera autant dans les *Fastes* <sup>154</sup>. Pourquoi la Mère des Dieux apparaîtrait-elle sur un char ? C'est, selon Lucrèce, qu'elle est l'image de la terre, suspendue dans l'espace aérien. Pourquoi le char est-il attelé d'animaux sauvages ? C'est que l'humeur farouche des enfants s'adoucit quand ils s'acquittent avec soumission « des devoirs qu'ils ont envers leurs parents » <sup>155</sup>. Pourquoi la déesse est-elle coiffée d'une couronne murale ? C'est qu'elle porte en des lieux élevés <sup>156</sup> des villes qui la fortifient de leurs remparts. Pourquoi la Mère de l'Ida est-elle escortée de Phrygiens ? C'est que, selon la tradition, les céréales ont paru pour la première fois dans ces contrées avant de se répandre par toute la terre <sup>157</sup>.

149. *Philoctète*, 391 ss., invocation du chœur avec mention des lions sur lesquels s'assied la déesse.

150. *Oreste*, 1453 ss. ; *Hélène*, 1301 ss. (cf. ci-dessous, n. 164) ; Dionysos et la Grande Mère sont associés dans les *Bacchantes*, 55 ss., 71 ss., 120 ss. (sur l'invention du tympanum, voir ci-dessus, n. 135). Pour d'autres textes relatifs à la Mère des Dieux, voir R. ELLIS, *A Commentary on Catullus*, 1876, p. 200 ; sur l'hymne d'Épidaure, voir W. J. V. KOSTER, *De Epidaurische Hymne op de Magna Mater*, dans *Medel. Kon. Nederl. Akad.*, 1962, avec les remarques de J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1963, 95.

151. Euripide, *Hélène*, 1310.

152. Voir le *docentes* (II, 602) et la longue série des *quia* (II, 604, 607, 612, 614, 641). Sur le souci didactique si caractéristique de l'œuvre de Lucrèce, voir les observations de A. ERNOUT, *Commentaire*, I, p. XIII ss.

153. St Augustin, *De civ. dei*, VII, 24. Sur ce texte, voir H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, p. 104-105 ; Er. ACKERMANN, *Lukrez und der Mythos*, p. 93.

154. OVIDE, *Fastes*, IV, 179 ss., avec le commentaire à ce passage dans l'édition de Fr. BÖMER, *Die Fasten*, II (1958).

155. II, 605. Sur le sens de l'expression *officiis parentum*, voir la note de R. Waltz, dans sa traduction du poème de Lucrèce, 1954, p. 91.

156. II, 607. Sur *eximiis locis*, voir la note de R. Waltz à ce passage et le commentaire de C. Bailey, *ad loc.* Sur la couronne murale, emblème des divinités poliades, voir P. BOYANCÉ, *Une exégèse stoïcienne chez Lucrèce*, dans *REL*, 1941, p. 159 (*Études sur la religion romaine*, 1972, p. 217-218) ; sur les différentes exégèses et en particulier celles de Cornutus, voir les observations du même savant, *op. cit.*, p. 160-161 (*Études sur la religion romaine*, p. 219-220).

157. II, 610-613 : *Hanc variae gentes antiquo more sacrorum*

Cette exégèse relative à l'origine des céréales ne peut manquer de surprendre, car elle attribue à la Phrygie un rôle que les anciens prêtaient habituellement à d'autres régions, qu'il s'agisse d'Athènes, de la Sicile ou de l'Égypte<sup>158</sup>. Le texte de Lucrèce ne laisse place cependant à aucun doute ; l'expression *ex illis finibus* renvoie évidemment à la Phrygie<sup>159</sup>, patrie de la déesse et de ceux qui forment son escorte. Par ailleurs, Lucrèce semble en contradiction avec lui-même puisque, dans son éloge d'Athènes<sup>160</sup>, il se range à l'opinion commune et cite l'« invention » des céréales comme le premier titre de gloire que pouvait revendiquer l'illustre ville<sup>161</sup>. Aussi les commentateurs de Lucrèce ont-ils admis que le rôle prêté aux Phrygiens dans ce passage était dû à l'influence de la légende de Déméter, la déesse éleusinienne ayant été confondue avec la déesse phrygienne<sup>162</sup>.

Peut-on parler cependant de confusion ? Il s'agit plutôt d'une assimilation, dont on pourrait trouver maints exemples<sup>163</sup>. Dans le passage d'*Hélène*, auquel je faisais allusion précédemment<sup>164</sup>, Euripide attribue à Déméter lancée à la poursuite de sa fille le char attelé de lions qui est propre à la Magna Mater. Mais le témoignage le plus précis dont nous disposons à ce sujet est celui de l'empereur Julien. Dans son discours *Sur la Mère des Dieux*<sup>165</sup>, il

*Idaeam vocitant matrem Phrygiasque catervas  
dant comites, quia primum ex illis finibus edunt  
per terrarum orbem fruges coepisse creari.*

158. Voir L. LACROIX, *Formes de la vie primitive et de la vie civilisée*, dans *Rayonnement grec (Hommage à Ch. Delvoye)*, 1982, p. 67.

159. Commentaire de C. BAILEY, II, 612 : *ex illis finibus*, sc. *Phrygiae*.

160. VI, 1.

161. Cela fait partie de l'éloge traditionnel de la cité ; voir L. LACROIX, *op. cit.*, p. 60. Cicéron, *Pro Flacco*, XXVI, 62, cite les moissons (*fruges*) parmi les bienfaits que l'on doit aux Athéniens ; cf. le commentaire de A. ERNOUT, *De rerum natura*, VI, 1.

162. Commentaire de A. ERNOUT, II, 613 : « *fruges creari* : la légende de Cybèle et celle de Déméter ont été souvent confondues ». Commentaire de C. BAILEY, *ad loc.* : « The association of Cybele with the crops suggests the influence of the Demeter legend, with which also there was some confusion ».

163. Sur les rapports entre Cybèle et Déméter, voir H. GRAILLOT, *op. cit.*, p. 504-505. Sur l'Eumolpide Timothée, qui s'était intéressé au culte métroaque, voir H. HEPDING, *Attis, seine Mythen und sein Kult*, 1903 (*RGVV*, I), p. 103 ss. ; Fr. CUMONT, *Les religions orientales*<sup>4</sup>, p. 48 ; J. CARCOPINO, *Aspects mystiques de la Rome païenne*, 1941, p. 169 ; A. J. FESTUGIÈRE, *Le monde gréco-romain au temps de Notre-Seigneur*, II (1935), p. 166 ; P. BOYANCÉ, *Une exégèse stoïcienne chez Lucrèce*, dans *REL*, 1941, p. 149 (*Études sur la religion romaine*, 1972, p. 207).

164. Ci-dessus, n. 151.

165. Julien, *Discours sur la Mère des Dieux*, 159 b. Dans la lettre à Callisthène (*Lettres*, 81, ed. J. Bidez), l'empereur confie à ce personnage un double sacerdoce, celui de Déméter et celui de la déesse phrygienne à Pessinonte. Cf. H. GRAILLOT, *op. cit.*, p. 548.

rapporte que les Athéniens offensèrent la déesse sans se rendre compte qu'ils l'adoraient sous d'autres noms, ceux de Déô, de Rhéa et de Déméter, d'où la construction du Métrôn, érigé sur l'ordre de l'oracle de Delphes pour apaiser la Mère des Dieux. Sur deux autels tauroboliques d'Athènes, postérieurs à l'époque de Julien, les deux déesses, Cybèle et Déméter, assises côte à côte, sont étroitement associées<sup>166</sup>.

Dans un autre passage du *De rerum natura*<sup>167</sup> c'est bien à Déméter que songe Lucrèce lorsque, pour citer des exemples de divinités bienfaitrices, il rappelle que Cérès a fait connaître aux hommes les moissons (*fruges*), tandis que Liber leur enseignait la culture de la vigne. Comme dans l'éloge d'Athènes<sup>168</sup>, le poète se contente de reprendre une tradition généralement admise. En fait, il s'agit pour Lucrèce de célébrer la gloire et les bienfaits d'Épicure qui, par sa sagesse, a su mettre la vie des hommes à l'abri des tempêtes et des ténèbres, leur procurer une existence où ils jouissent de la tranquillité et de la lumière. Les découvertes attribuées à Cérès et à Liber interviennent ici à titre de comparaison. Sans elles la vie pourrait subsister — certains peuples vivent effectivement sans les connaître — tandis qu'une vie heureuse est impossible sans un cœur purifié.

La Phrygie pouvait-elle, au même titre que la Sicile ou l'Égypte, être considérée comme une terre à blé, à laquelle il était légitime d'attribuer l'« invention » des céréales ? Rappelant la rivalité qui opposait les Argiens aux Athéniens au sujet de l'ancienneté de leurs origines et des dons qu'ils disaient avoir obtenus des dieux, Pausanias<sup>169</sup> signale que, chez les barbares, une rivalité semblable opposait les Phrygiens aux Égyptiens. Sans doute songe-t-il à l'expérience tentée par le roi Psammétique et que nous connaissons par Hérodote<sup>170</sup>. Le premier mot prononcé par les deux enfants que l'on avait isolés et confiés à un berger, le mot *békos*, se révéla être un mot phrygien, qui signifie « pain »<sup>171</sup>, d'où la conclusion qu'en matière d'ancienneté, les Phrygiens l'emportaient sur les Égyptiens.

166. Sur ces autels, dont l'un est daté de 387 ap. J.-C., voir H. GRAILLOT, *op. cit.*, p. 519-520 ; S. REINACH, *Répertoire de reliefs*, II (1912), p. 339, 2 ; M. J. VERMASEREN, *The Legend of Attis*, p. 26, pl. XV, 3.

167. V, 14.

168. Voir ci-dessus, n. 160.

169. Pausanias, I, 14. Sur la rivalité entre Argiens et Athéniens, voir L. LACROIX, *Formes de la vie primitive et de la vie civilisée* (cité n. 158), p. 60.

170. Hérodote, II, 2.

171. Sur ce mot « phrygien », voir P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, I (1968), s.v. βέκος.

Cette anecdote permettrait-elle d'expliquer le rôle attribué aux Phrygiens dans le texte de Lucrèce <sup>172</sup> ? Si l'on s'en tient au texte de l'historien, on est bien obligé de constater que l'invention de l'agriculture n'y est pas mentionnée expressément. C'est dans une autre voie qu'il faut s'engager si l'on veut tenter de résoudre le problème.

Un des savants qui ont contribué à l'exploration de l'Asie Mineure, W. M. Ramsay, avait jadis élaboré une théorie qui, associant étroitement Phrygiens et Cariens et rappelant les inventions attribuées à ces derniers <sup>173</sup>, aboutissait à présenter les Phrygiens sous les traits d'un peuple guerrier <sup>174</sup>. Un des meilleurs connaisseurs de la Phrygie, le savant allemand Alfred Körte qui, avec son frère Gustav, a exploré le premier le site de Gordion <sup>175</sup>, a combattu énergiquement les opinions de Ramsay, montré que Phrygiens et Cariens étaient deux peuples différents, que l'on ne pouvait associer, et que la Phrygie, berceau du culte métroaque, était une région essentiellement vouée à l'agriculture <sup>176</sup>. Les textes des auteurs anciens offrent à cet égard des indications qui ne laissent place à aucun doute. Les données fournies par ces textes avaient été jadis fort bien analysées par A. Körte dans la publication des fouilles de Gordion <sup>177</sup>, mais on me permettra de les rappeler parce qu'elles rendent au témoignage de Lucrèce toute sa signification.

Dans son « Recueil de coutumes », Ἑθῶν συναγωγή, Nicolas de Damas rapporte que, chez les Phrygiens, on condamnait à mort celui qui tuait un bœuf destiné aux travaux des champs (γεωργικὸς βοῦς) ou qui volait un outil nécessaire à ces travaux (σκεῦος τῶν πρὸς γεωργίαν) <sup>178</sup>. Seul un peuple

172. Cf. le commentaire de C. BAILEY, II, 612-613 : « For the idea that the corn-crops were first produced in Phrygia Merrill quotes the story in Hdt. II, 2 of Psammetichus' discovery that the Phrygian word for « bread » was the oldest ».

173. Sur les inventions des Cariens destinées à perfectionner le métier des armes, voir Hérodote, I, 171.

174. Voir W. M. RAMSAY, *The Cities and Bishoprics of Phrygia*, 1895, p. 7 ss., et les articles du même savant dans *JHS*, 9 (1888), p. 350 ; *BSA*, 18 (1911-1912), p. 75.

175. G. KÖRTE et A. KÖRTE, *Gordion. Ergebnisse der Ausgrabungen im Jahre 1900, 1904 (Jahrbuch, 5 Ergänzungsh.)*. Sur l'œuvre des frères Körte, voir L. ROBERT, *A travers l'Asie Mineure*, 1980, p. 50. Sur leurs fouilles de Gordion, voir Ad. MICHAELIS, *Ein Jahrhundert kunstarchaol. Entdeckungen*<sup>2</sup>, 1908, p. 274.

176. Voir surtout, à propos de l'ouvrage de G. RADET, *En Phrygie*, les observations de A. KÖRTE, *Gött. gel. Anz.*, 159 (1897), p. 390. L'essentiel de ce texte a été traduit et publié par L. ROBERT, *BCH*, 1981, p. 346, n. 18, en sorte qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'ignorer ce témoignage capital. Sur les différences entre Phrygiens et Cariens voir A. KÖRTE, *Ath. Mitt.*, 23 (1898), p. 130 ; sur les rapports entre Phrygiens et Troyens, voir les remarques du même savant, *Ath. Mitt.*, 24 (1899), p. 39.

177. A. Körte, dans G. et A. KÖRTE, *Gordion*, p. 12 ss.

178. Nicolas de Damas, 90 F 103 Jacoby (Stobée, IV, 2, 25) ; pour un commentaire

d'agriculteurs pouvait imaginer une législation aussi sévère, destinée à protéger son existence et l'essentiel de son activité.

Les traditions relatives aux origines de la dynastie phrygienne font aussi des Phrygiens un peuple de laboureurs. Nous les connaissons par deux versions, l'une transmise par Justin, l'autre par Arrien. La source de ce dernier est l'ouvrage d'Aristobule, historien d'Alexandre, qui avait participé aux campagnes du conquérant et qui est cité par Arrien à propos de l'épisode du nœud gordien <sup>179</sup>.

Dans la version de Justin <sup>180</sup>, Gordios, un modeste paysan qui labourait son champ avec des bœufs de louage (*conductis bubus*), se vit entouré par un vol d'oiseaux de toute espèce. Étonné, il allait interroger les augures d'une ville voisine quand se présenta à la porte de la ville une jeune fille d'une grande beauté, appartenant à la classe des devins. Elle interpréta le présage en promettant à Gordios la royauté et elle lui offrit sa main. Peu de temps après, un oracle invita les Phrygiens, pour mettre fin à une sédition, à prendre pour roi celui qu'ils verraient entrer le premier avec un char rustique (*plaustrum*) dans le temple de Zeus. C'est ainsi que Gordios devint le premier roi de Phrygie ; il eut pour successeur Midas.

La version d'Arrien <sup>181</sup> fait aussi de Gordios un paysan de modeste condition. Il possédait un petit champ et deux paires de bœufs, l'une pour labourer, l'autre pour tirer son chariot. Un jour qu'il labourait, il vit un aigle se poser sur le joug et y rester jusqu'à l'heure où on dételle les bœufs (*ἐπὶ βουλοτόν*). On retrouve ensuite l'intervention de devins, présentés dans cette version, comme des gens de Telmissos, et d'une jeune fille, qui ordonne à Gordios de sacrifier à Zeus Basileus, devient son épouse et lui donne un fils, Midas. C'est à ce dernier qu'il appartiendra, à la suite d'un oracle, d'être proclamé roi, de rétablir la paix et de consacrer le chariot de son père, en témoignage de reconnaissance à l'égard de Zeus Basileus, dont l'aigle avait été le messager.

Comme l'a bien montré A. Körte <sup>182</sup>, la version d'Arrien trahit certains remaniements dus à l'initiative de quelque historien grec, car le nom de Midas

de ce texte, mis en rapport avec celui d'Élien, *NA*, XII, 34, voir E. REIMANN, *Philologus*, 1895, p. 691. Sur les sources de l'ouvrage de Nicolas de Damas, les rapports avec les νόμιμα βαρβαρικά d'Aristote et l'œuvre d'Éphore, voir R. Laqueur, dans *RE*, XVII (1937), s.v. *Nikolaos (Damaskos)*, col. 400.

179. Arrien, *Anab.*, II, 3, 7.

180. Justin, XI, 7.

181. Arrien, *Anab.*, II, 3.

182. A. KÖRTE, *Gordion*, p. 13. Sur les deux versions, voir aussi J. Friedrich, dans *RE*, XX, 1 (1941), s.v. *Phrygia*, col. 885-886.

était plus familier aux Grecs que celui de Gordios et il est naturel que l'on ait fait de Midas le premier roi de Phrygie. L'intervention de devins Telmessiens semble aussi résulter de ces remaniements<sup>183</sup>. Sur un point, cependant, selon A. Körte<sup>184</sup>, Arrien se serait conformé à la forme primitive de la légende quand, au lieu de recourir à un vol d'oiseaux, comme le fait Justin, il donne à l'aigle le rôle de présage et de messenger de Zeus. Mais les deux versions s'accordent sur les éléments essentiels : l'ancêtre de la dynastie phrygienne revêt les traits d'un laboureur, le chariot et les bœufs servent en quelque sorte d'emblèmes à ce peuple d'agriculteurs<sup>185</sup>.

Les sites choisis par les Phrygiens pour établir leurs villes correspondent aux activités d'une population qui ne devait guère avoir d'ambitions militaires. Comme l'a fait observer A. Körte<sup>186</sup>, ses villes ne sont pas installées en des lieux escarpés, qui auraient permis à un peuple guerrier d'imposer sa domination sur la contrée avoisinante. Elles sont établies sur de faibles hauteurs, dans des plaines propices aux travaux des champs<sup>187</sup>. Il ne semble pas non plus que les villes phrygiennes aient été entourées de puissantes murailles, qui en auraient fait de véritables citadelles<sup>188</sup>.

Traitant jadis du « pain galate »<sup>189</sup>, A.-J. Reinach faisait observer que la Magna Mater est « avant tout, la divinité qui a donné le froment aux mortels et leur a enseigné l'art de s'en servir ». Aussi peut-elle avoir pour attribut des épis. C'est du moins le cas sur un bronze de Dokimeion, où est représenté le mont Persis avec, sur un éperon de la montagne, Cybèle debout, coiffée de la couronne tourelée, tenant de la main droite un pavot entre deux épis et, dans le creux du bras gauche, le tympanum ; à ses pieds est assis

183. Sur Telmessos de Lycie et ses devins, voir W. RUGE, dans *RE*, V A (1934), s.v. *Telmessos*, col. 414, qui considère que l'intervention des devins de Telmessos appartient à une forme tardive de la légende.

184. A. KÖRTE, *loc. cit.*

185. Sur la richesse des Phrygiens en troupeaux et en fruits, voir Hérodote, V, 49. L'attelage de bœufs ou, sous une forme abrégée, les deux têtes de bœufs unies par un joug sont fréquents en Phrygie sur les monuments funéraires et votifs ; voir L. ROBERT, *Rev. phil.*, 1939, p. 202 ss. (*Opera minora*, II, 1969, p. 1355), qui fait observer : « le couple de bœufs était le bien essentiel de ces paysans phrygiens ». Voir aussi J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1941, 138 a ; H. SCHWABL, dans *RE*, X A (1972), s.v. *Zeus*, col. 287.

186. A. KÖRTE, *Gött. gel. Anz.*, 1897, p. 390.

187. A. KÖRTE, *Gordion*, p. 15 : « auf niedrigen Hügel mitten in der Ebene » ; voir aussi G. KÖRTE, *Gordion*, p. 212, qui ajoute : « Dem bäuerlichen friedlichen Charakter des phrygischen Volkes entspricht alles, was die von uns zum erstenmale unternommene Untersuchung einer seiner Städte ans Licht gebracht ».

188. A. KÖRTE, *Gordion*, p. 153.

189. Dans un article de la *Revue celtique*, 1907, p. 227.

un lion <sup>190</sup>. Sur des monnaies d'*homonioia* entre deux villes phrygiennes, Ococleia et Brouzos, Zeus est debout en face d'une déesse qui tient un sceptre à la main droite, des épis à la main gauche et qui a un lion à ses pieds <sup>191</sup>. Comme on se trouve en présence d'une divinité qui unit les attributs de Déméter, le sceptre et les épis, au lion de Cybèle, Imhoof-Blumer l'a appelée Cybèle-Déméter <sup>192</sup>. On connaît les affinités qui existent entre ces deux déesses <sup>193</sup>, figurées du reste l'une et l'autre sur les monnaies d'Ococleia, chacune avec ses attributs habituels <sup>194</sup>.

Une fois que nous avons reconnu que l'activité du peuple phrygien était essentiellement orientée vers l'agriculture, nous n'avons plus aucune raison d'écarter le témoignage de Lucrèce, qui attribue aux Phrygiens l'honneur d'avoir été les premiers à cultiver les céréales, en invoquant une simple confusion entre Cybèle et Déméter. La tradition recueillie par le poète est conforme à des réalités géographiques, que l'on ne saurait ignorer. Il en est de la Phrygie comme des autres régions où les anciens situaient « l'invention des céréales », telles que l'Égypte ou la Sicile <sup>195</sup>. Pour cette dernière, on ferait bien de relire les belles pages où Goethe, quittant Agrigente pour se diriger vers Catane, a exprimé son émerveillement devant l'extraordinaire fertilité du pays <sup>196</sup>.

190. Sur ces monnaies de Macrin, voir L. ROBERT, *J. Savants*, 1961, p. 53, n. 45 b ; *A travers l'Asie Mineure*, 1980, p. 236. Selon IMHOOF-BLUMER, *Jahrbuch*, 3 (1888), p. 295, n° 2 (pl. 9, 28), l'attribut de la déesse, le pavot entre les épis, se retrouve sur des représentations de Cybèle dans d'autres villes phrygiennes. Selon M. J. VERMASEREN, *Corpus*, III, n° 357 (cité ci-dessus, n. 124), sur l'autel taurobolique de la Villa Albani, la déesse tiendrait de la main droite des épis (« ears of corn and millet »).

191. Commode : H. von AULOCK, *Münzen und Städte Phrygiens*, I (1980), p. 140, n° 708. Même motif sur des bronzes d'Ococleia (Gordien le Pieux) : *ibid.*, p. 141-142, n° 712 et 713, 724-734.

192. De même dans *BMC, Phrygia, loc. cit.* et H. von AULOCK, *loc. cit.* (Demeter-Kybele).

193. Voir ci-dessus, n. 163.

194. Voir H. von AULOCK, *op. cit.*, p. 140 ss. Déméter tenant une torche et des épis : n° 711, 714, 720-723 ; Cybèle avec le tympanum : n° 709, 751-759.

195. Voir L. LACROIX, *Formes de la vie primitive et de la vie civilisée* (cité n. 158), p. 67.

196. Goethe, *Voyage en Italie* (coll. bilingue, trad. J. Naujac, Paris, Aubier, 1961), II, p. 525 ss. Je me borne à citer le début de ces pages fort suggestives : « Aujourd'hui nous pouvons dire enfin que nous avons une notion concrète de la manière dont la Sicile a pu obtenir le titre honorifique de grenier à blé de l'Italie. A quelque distance d'Agrigente, commença le sol fertile. Ce ne sont pas de grandes plaines, mais de douces croupes de montagnes et de collines allant à la rencontre l'une de l'autre, entièrement semées de froment et d'orge ; elles offrent aux yeux une masse ininterrompue et fertile ».

On comprend que les commentateurs de Lucrèce, philologues et historiens de la philosophie, n'aient pu connaître les travaux où A. Körte avait tant insisté sur la vocation agricole du peuple phrygien. Mais on comprend moins bien qu'aucun d'entre eux, à ma connaissance tout au moins, n'ait eu la curiosité de consulter l'*Histoire de l'art de l'antiquité* de G. Perrot et Ch. Chipiez. Ils y auraient trouvé, dans le tome V, qui date de 1890, sous la plume de G. Perrot, bon connaisseur de l'Asie Mineure, où il avait fait en 1861 un long et fructueux voyage, des considérations en tout point conformes à celles de A. Körte<sup>197</sup> ; aux observations sur la législation phrygienne et sur les traditions relatives aux origines de la dynastie le savant français ajoutait encore la légende du moissonneur Lityersès, fils de Midas. Depuis lors, d'autres savants ont également signalé les caractères propres à la civilisation phrygienne<sup>198</sup>. Récemment Louis Robert écrivait à propos de l'éloge de Synnada par le poète Claudien : « Mais les caractéristiques de l'ensemble de la Phrygie, ce sont les plaines céréalières sous le soleil d'été que ne tamisent pas les ombres, et l'élevage »<sup>199</sup>.

Déterminer les régions qui, en raison de leurs productions naturelles, ont accueilli favorablement le culte de Cybèle serait une autre recherche, plus vaste et plus ardue. Je me bornerai à citer deux exemples. A Aquilée, la déesse est invoquée en qualité de *Mater Deum Magna Cereria*<sup>200</sup>, ce qui indique clairement le genre de protection que l'on attendait de cette puissante divinité. A Autun, le culte de la déesse phrygienne semble avoir été fort vivace si l'on en juge par un épisode de la vie de saint Symphorien : on y raconte que l'on promenait sur un char l'idole de la Bérécyntienne au milieu d'un grand concours de peuple<sup>201</sup>. Le fait est également rapporté par Gré-

197. G. PERROT et Ch. CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, V (1980), p. 25 ss. Ici encore, je me borne à citer le début d'un exposé où sont reprises diverses observations sur le mode de vie du peuple phrygien : « Un premier trait par lequel se distinguent les Phrygiens, quand on les compare soit à leurs voisins de la Lydie, soit aux Grecs de la côte, c'est que les Phrygiens sont surtout un peuple de pâtres et de laboureurs ».

198. Voir par exemple, P. DEMARGNE, *La Crète dédalique*, 1947, p. 109 : « A l'intérieur de l'Asie Mineure, la civilisation phrygienne qui succède à la hittite à Bogaz-Köy, Alishar et autres sites, paraît demeurer plus à l'écart encore que celle-ci du monde égéen ; elle est essentiellement rurale » (c'est moi qui souligne).

199. L. ROBERT, *J. Savants*, 1961, p. 162.

200. *CIL*, V, 796. Cf. Drexler dans ROSCHER, *Lex.*, s.v. *Meter*, col. 2921 et es remarques de H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, pp. 439-440 : « Cybèle était devenue, en compagnie de Bona dea, la dame des riches moissons qui mûrissent dans la plaine fertile de l'Isonzo ».

201. *Passio S. Symphoriani*, dans *Acta Sanctorum*, août, IV, p. 496. Cf. W. DREXLER, *op. cit.*, col. 2924-2925 ; H. GRAILLOT, *op. cit.*, p. 137, n. 5.



Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 13. — Monnaie de Cyzique à Florence  
(autor. Soprintendenza Ant. Firenze). Voir notes 105 et 140.

goire de Tours<sup>202</sup>. A propos d'un miracle accompli par l'évêque Simplicius, il précise que l'on promenait sur un char attelé de bœufs<sup>203</sup> la déesse que les habitants de la cité éduenne invoquaient *pro salvatione agrorum ac vinearum suarum*.

Voilà qui en dit long sur les préoccupations des dévôts de la Bérécyntienne à Autun à l'époque de l'évêque Simplicius, c'est-à-dire aux environs de 400 ap. J.-C.<sup>204</sup>. Protectrice de l'activité rurale sous tous ses aspects, telle

202. Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, 76 (*Scriptores rerum merovingicarum*, I, 1885, ed. B. Krusch, p. 793).

203. Sur la signification de l'attelage de bœufs, voir ci-dessus, n. 185. Lors de la *Lavatio*, la statue de la déesse était conduite pour le bain rituel dans l'Almo sur un char attelé de vaches : Ovide, *Fastes*, IV, 346 ; cf. H. HEPDING, *Attis*, p. 173. Sur le *carpentum*, voir la note de Fr. CUMONT, *Les religions orientales*<sup>4</sup>, p. 226, n. 45.

204. Sur le témoignage de Grégoire de Tours, voir M. VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, 1976, p. 46-47 (cet ouvrage m'a été aimablement communiqué par mon collègue, le professeur J. Stien-

nous apparaît la déesse phrygienne, et cela correspond très exactement à l'image que nous en donne Lucrèce lorsqu'il nous rapporte la tradition qui fait des Phrygiens les inventeurs de la culture des céréales. Aussi peut-on ranger la Mère des Dieux au nombre des divinités bienfaitrices auxquelles les hommes se sont adressés le plus volontiers pour garantir leur survie et assurer leur prospérité <sup>205</sup>.

Léon LACROIX.

non, que je remercie très sincèrement). Selon E. Brouette, dans *Lexikon für Theologie und Geschichte*, IX (1964), s.v. *Simplicius*, il y aurait eu à Autun deux évêques du nom de Simplicius, l'un au IV<sup>e</sup>, l'autre au V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

205. L'iconographie de la Grande Mère a eu des prolongements en France dans le symbolisme monarchique. Un médaillon daté de 1644 montre, sur un char attelé de deux lions, la reine-mère Anne d'Autriche, coiffée de la couronne tourelée et accompagnée de son fils, le jeune Louis XIV. La légende *laeta deum partu* indique que le motif est inspiré d'un passage de l'*Énéide*, VI, 786. Voir V. JURĚN, *Revue num.*, 1976, p. 158, pl. XVII, 1.